



66
ACCEPTABILITÉ ET FAISABILITÉ
D'UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE
DE TRAME VERTE ET BLEUE
EN PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Projet expérimental porté par les 5 Parcs naturels régionaux (PNR) de Provence Alpes Côte d'Azur élaboré dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable et de la Mer.
Général de l'environnement - et réalisé avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique stratégique de trame verte et bleue en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Document : Les résultats du projet

La restitution du projet « TRAME VERTE ET BLEUE PACA » s'articule autour des 4 documents suivants :

- Document :
Les résultats du projet
- Document :
Des enseignements du projet
- Document :
Guide méthodologique basé sur le retour d'expérience
- Document :
Jeu de tous les documents sur l'ensemble de la démarche
(annexes)

La restitution est réalisée sous deux types de supports complémentaires :

- Pour les 3 premiers documents mentionnés ci-dessus : sous livrables édités et CD
- Pour le quatrième document : uniquement sur support informatique (*tableau d'accès interactif, pour chaque phase du projet, à l'intégralité des documents nécessaires à la reproductibilité de la méthode : comptes rendus, supports d'animations de réunions, invitations, communiqués de presse, ...*)

Les résultats du projet :

- **Introduction**
- **Pilotage et animation spécifiques**
 - Mise en garde
 - Méthodes employées
 - Bénéfices
- **Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue**
 - Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité d'une trame verte et bleue
 - Vision d'une trame verte et bleue
- **Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue**
 - Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre
 - La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles
- **Annexe** : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

Introduction

Le Grenelle de l'environnement aura mis en lumière ce constat scientifique : la fragmentation des milieux est l'une des principales causes de régression de la biodiversité.

Le territoire français, aux paysages cloisonnés par les routes, voies ferrées, canaux, digues, lignes électriques, par le mitage urbain et l'organisation spatiale des parcellaires agricoles et forestiers de toutes sortes, n'échappe pas à la règle. Il y a urgence à restaurer des continuités entre les espaces (forestiers, aquatiques, ruraux, littoraux...) pour le bon fonctionnement de notre environnement.

En Europe, 18 pays ont déjà pris cette voie. L'originalité française ? L'accent mis sur une démarche partenariale pour restaurer un maillage à la fois terrestre et aquatique dans le cadre d'un projet national dit « Trame verte et bleue ».

Une trame, des trames...

Avec pour mission la mise en œuvre des engagements du Grenelle, la Trame verte et bleue concerne tous les milieux et pas seulement les espaces naturels protégés. Il s'agit de reconstituer des réseaux d'espaces en tenant compte du potentiel écologique et des spécificités de chaque région : lutter par exemple contre la simplification des paysages agricoles, relier par des haies un paysage de boisements morcelés, reconnecter des zones humides pour améliorer leur fonctionnement, développer des réseaux d'espaces naturels en ville...

L'enjeu est de taille et recommande prudence et accompagnement scientifique afin que le développement de ces réseaux améliore effectivement le fonctionnement des écosystèmes et s'effectue sans risque, ceux de propagation de maladies ou d'espèces invasives par exemple.

Tous à l'œuvre

La mise en œuvre de la Trame verte et bleue n'est pas la seule affaire des techniciens et scientifiques. Elle nécessite la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans l'utilisation et l'aménagement du territoire.

Le projet de loi Grenelle II propose d'élaborer, dans chaque région, un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), soumis à enquête publique, en associant Etat, région, départements, groupements de communes, parcs nationaux et régionaux, associations de protection de l'environnement, socioprofessionnels...

Expérimenter

Nouvelle approche, nouvelle expérience. Rompus à la concertation et à la gestion territoriale, les 46 parcs naturels régionaux de France sont apparus pour le MEEDDM* comme des terrains propices à l'expérimentation en matière de gestion de la biodiversité.

Celui-ci a donc lancé auprès d'eux un appel et retenu cinq projets (impliquant 25 parcs) dont le projet PACA « Acceptabilité et Faisabilité d'une politique stratégique de trame verte et bleue », présenté par les 5 parcs naturels régionaux réunis (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras, Verdon).

* Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Le projet PACA ... Penser et construire collectivement

Au cœur de ce projet lancé en octobre 2008, deux questions principales ont été posées :

- Mettre en œuvre une Trame verte et bleue, est-ce faisable ?
- Est-ce acceptable par l'ensemble des acteurs à l'échelle d'une région ?

Au-delà du test de la capacité des parcs naturels régionaux à innover en matière de gouvernance de l'environnement, le projet prend une dimension particulièrement expérimentale dans une région au patrimoine naturel très riche, aux problématiques variées (montagne, littoral, arrière-pays, grande plaine fluviale), exposée de surcroît à de fortes pressions, démographique et climatique.

Piloté par les directions des PNR des Alpilles et de Camargue avec le soutien du cabinet de conseil en management Prospica Consulting, il s'est donné trois objectifs :

- Faire préciser aux acteurs de la Région PACA leur vision d'une « Trame verte et bleue »
- Appréhender avec eux les conditions concrètes (économiques, sociales et politiques) de sa mise en œuvre
- Définir une méthodologie innovante et si possible reproductible à l'échelle d'une région

Les résultats du projet :

- **Introduction**
- **Pilotage et animation spécifiques**
 - Mise en garde
 - Méthodes employées
 - Bénéfices
- **Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue**
 - Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité d'une trame verte et bleue
 - Vision d'une trame verte et bleue
- **Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue**
 - Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre
 - La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles
- **Annexe** : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Mise en garde

Un cadre et trois principes :

Le Projet Trame verte et Bleue PACA est avant tout fondé sur l'enjeu de Gouvernance, c'est-à-dire, comment ensemble, des personnes et organismes aux horizons différents peuvent créer, se retrouver, travailler, se positionner, construire les éléments qui pourraient composer une nouvelle politique publique à vocation environnementale forte.

Trame verte et Bleue, Biodiversité, Projet ?

Toute la difficulté est de traiter de Biodiversité, de Trame Verte et bleue ou même de SRCE, dans le cadre d'une approche partagée , dépassant les « pôles techniques naturalistes ou scientifiques de compétences spécialisées ».

Il s'agit donc, avec humilité, de créer, dès la conception du pilotage et de l'animation, les conditions nécessaires pour que le résultat du projet et le projet lui-même s'inscrivent dans une logique d'évolution dans l'espace et dans le temps.

Cela signifie concrètement d'intégrer dès le départ dans la méthode :

- Un cadre (contexte, instances, phases, objectifs, ambitions et contraintes)
- Un triple principe :
 - avancer en marchant
 - souplesse et adaptabilité
 - acceptation de l'erreur et remise en cause

Mots clés :

Management de projet – Animation (rôle, impact, qualité) - Profils –
-Cadre clair- Objectifs -**METHODE** -Appui Scientifique et technique - légitimité-
écoute- Création- *Représentativité* (question de la ..)- -
Constructifs- ECHANGES- **Respect**- -Institutions- Phasage- *Outils*- Equipe
projet- mobilisation dans la durée- *Diversité*-
ouverture- **HUMILITÉ**

« Il ne s'agit pas d'asséner des vérités, mais d'alerter sur les contre-vérités »

T. Tatoni, Directeur IMEP. UMR/CNRS
Réfèrent coordinateur scientifique du projet

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Mise en garde

Illustration du propos par un exemple tiré du projet :

Entre la 2^{ème} et la 3^{ème} réunion des 100 acteurs clés qui constituent le Groupe Projet, la phase prospective a été préparée en faisant appel à des experts. La commande envisagée résidait dans l'établissement par ces experts de scénarii scientifiques solides permettant de se positionner, ensuite, sur ce que nous devons faire, à chaque niveau, pour y répondre.

Or, dans la phase préparatoire, les experts ont opposés un **NON** catégorique, la complexité du sujet imposant l'humilité, même pour les plus grands chercheurs de renom.

Il s'est donc agi de créer et de proposer une nouvelle méthode qui soit acceptée. L'appui d'un pair reconnu par la profession a été crucial.

Le résultat : une méthode fondée sur les grandes tendances, sans recherche de consensus, en demandant à chaque expert dans son domaine de compétence uniquement, de se positionner (Cf. Étape 4, Réunion des experts pour l'élaboration des scénarii tendanciels d'alerte) par le biais de 3 modules et 4 signaux :

- Les modules, ce sont les évolutions des facteurs de pression identifiés par le Groupe des 100 acteurs clés (s'accélère par rapport à la situation actuelle / Stagne par rapport à la situation actuelle / S'arrête ou régresse par rapport à la situation actuelle)
- Les Signaux : ROUGE = conséquences négatives fortes sur la connectivité fonctionnelle et/ou la Biodiversité (espèces / habitats) / ORANGE = conséquences négatives moyennes / JAUNE = conséquences négatives non significatives / VERTE = conséquences positives

La mise en place de cette méthode, qui a fonctionné remarquablement, n'était donc ni prévue, ni envisagée au départ.

Une méthode de prospective plus classique a donc été remplacée par une approche privilégiant le principe d'alerte et d'urgence, mais aussi de diversité des cas, et ce pour permettre d'intégrer la demande des acteurs (scientifiques en l'occurrence) relative à la complexité de l'objet traité, aux niveaux de connaissances variables, ...

Cela a permis de ne retenir que les tendances lourdes (positives ou négatives) qu'il sera pour autant nécessaire de suivre dans le temps même après la mise en place d'une TVB ou d'un SCRE.

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Mise en garde

Moyens et ingénierie :

L'un des premiers enseignements majeurs de ce projet, par retour d'expérience, est que quelles que soient les données scientifiques naturalistes dont on peut disposer, le niveau de management et d'animation requis (en quantité et qualité) est un élément clé .

Coût nécessaire estimé (hors autres volets du projet) pour un projet de type TVB ou SRCE : (150 000 € si utilisation de la méthode, outils et supports reproductibles issus du projet TVB PACA) .

Pour le Projet "Acceptabilité et Faisabilité d'une politique stratégique de trame verte et bleue en PACA", management et animation « en posture de chefs de projets » ont impliqué la mobilisation régulière de :

- Un professionnel en management sans connaissances environnementales sur le sujet pour garantir l'absence de parti pris (Prospica Consulting. Yvan Gerbaudo, consultant Manager)
- Deux directeurs de parcs référents (16 et 24 ans d'expériences), Carine Ritan et Didier Olivry (PNR Alpilles et PNR Camargue)
- Un référent coordinateur scientifique/Biodiversité, Thierry Tatoni, Directeur de l'IMEP
- Un référent sociologie/écologie/gouvernance, Raphael Mathevet, CNRS
- Une assistante (secrétariat), Cécile Héritier (PNR Camargue)
- Des représentants des 5 Maîtres d'ouvrages (Présidents, directeurs et chargés de mission des 5 PNR) *dans les instances de travail Comité de Pilotage et Cellule d'Appui Technique*

Avec du recul, cela aurait nécessité, l'affectation d'un chargé de communication spécialisé avec des temps spécifique dédiés (en plus des journalistes et rédacteurs inclus dans le projet).

Pour concevoir votre équipe projet, il est important de privilégier les profils suivants : expérience des approches transversales des acteurs et des territoires, ouverture d'esprit, capacité d'écoute, disponibilité, grande capacité de travail, réactivité, capacité d'animation, patience, respect, ...

A défaut de ressources existantes dans la structure en charge de la mise en œuvre d'une TVB , un plan de formation et d'accompagnement pourrait être proposé.

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Mise en garde

Moyens d'organisation :

Le deuxième enseignement majeur de ce projet concerne les moyens nécessaire à :

- La mobilisation d'acteurs, par le choix de lieux appropriés au sujet, par la qualité de l'accueil à privilégier du fait de la participation volontaire des membres sur 18 mois, par les attentions (cadeaux de remerciements délivrés en fin de séminaire), par la qualité et la provenance des produits alimentaires (locaux , bio, commerce équitable ...), par la qualité des supports délivrés à l'arrivée de chaque séminaire (qualité des documents, album photo et journal du projet, informations sur les sites internet,...)
- L'information sur la vie du projet et la vie du « réseau » sur une durée assez longue (18 mois) au vu du nombre d'intervenants : un journal à destination des membres du groupe projet et de leurs structures, tous les sites internet des 5 PNR de PACA mobilisés pour accéder en permanence aux travaux, comptes rendus, dossiers de presse, des mails réguliers sur l'actualité, des opérations presse aux étapes charnières, un blog du projet ...

Coût nécessaire estimé (hors autres volets du projet) pour un projet de type TVB ou SRCE : 70 000 € minimum plus un ½ temps de chargé de communication animateur.

Représentativité :

Le troisième enseignement de ce projet est la prise en compte nécessaire des limites liées à l'engagement des membres à être représentés par la même personne pendant toute la durée du projet, et par la représentativité même des personnes désignées par les structures pour y siéger.

Il peut être opportun de faire en sorte que chaque membre soit désigné officiellement par sa structure d'origine. De même, il faut pouvoir lui fournir les moyens (supports, documents synthétiques) d'assurer un retour d'information auprès de sa structure ou de son réseau professionnel, élu ou associatif.

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Mise en garde

Cadre institutionnel légitime :

Le quatrième enseignement de ce projet est que le projet doit s'inscrire :

- dans un cadre institutionnel clair
- porté par une dimension politique

Le cadre institutionnel clair se matérialise par un contexte institutionnel donné, communiqué et rappelé, des interlocuteurs identifiés, une présence et une participation constructive constante (DREAL et REGION dans le cadre d'une TVB comme d'un SRCE).

La dimension politique fait référence à la question de la légitimité du Politique comme de La politique dans laquelle s'inscrit le projet.

Le principe est simple : il s'agit avant tout d'asseoir la commande (d'où vient elle ? Dans quel cadre ? Qui l'assume ? Quelle autorité ? Avec quelle posture ?) tout autant par la (ou les) institution(s) qui la porte(nt) que par l'implication de ses représentants tout au long du projet.

Dans le cas du projet TVB PACA, issu d'un appel à projet du MEDDAT, la légitimité des PNR en tant que maître d'ouvrage n'était pas acquise. La méthode a permis de pallier ce problème, renforcé par l'implication de l'Etat (DREAL) et par la présence de la Région au sein du Comité de pilotage.

De l'importance du nom du projet ...

Le projet « Acceptabilité et Faisabilité d'une politique stratégique de trame verte et bleue en PACA » a dès son lancement été nommé « Projet TVB PACA » pour des questions de simplification.

Malgré les explications fournies quant aux objectifs du projet, le choix du nom du projet a pu, pour certains participants, être source d'ambiguïté, de confusion voire de déception : « on se dote d'une vision partagée d'une trame verte et bleue dans la région, on propose des leviers d'actions, on définit les conditions d'acceptabilité et de faisabilité mais on ne construit pas la Trame verte et bleue de la région PACA ».

Niveaux d'organisation du projet : des acteurs très diversifiés impliqués dans le projet au sein de 3 instances

LES 5 PNR de PACA ont souhaité monter ce projet en s'appuyant sur 3 instances clés (le comité de pilotage, la cellule d'appui technique et le groupe général) permettant de construire le projet avec efficacité, tout en menant une réelle démarche de concertation.

Le Comité de Pilotage :

Il veille au bon fonctionnement du projet et joue le rôle d'arbitre.

On y retrouve les présidents et les directeurs des parcs, mais aussi des représentants des services déconcentrés de l'Etat, ceux du Conseil Régional ainsi que des scientifiques : soit 20 membres au total qui se réunissent à chaque étape du projet.

La Cellule d'Appui Technique :

Son rôle est de fournir les informations utiles aux autres instances, d'apporter des repères scientifiques ou techniques. Elle est sollicitée en fonction des besoins.

Ses membres sont des scientifiques, des techniciens ou des ingénieurs, issus des diverses institutions impliquées. Le référent scientifique y joue pleinement son rôle de coordinateur et l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) sa mission cartographique de plateforme SIG du projet (SIG = Système d'Information Géographique).

Le Groupe Général :

Il s'agit de la véritable « équipe projet », qui se réunit tout au long de la démarche, composée d'une centaine d'acteurs clés de l'ensemble du territoire régional concernés par ces enjeux.

Il travaille en ateliers pour produire idées et propositions. Cette logique de concertation ascendante est une des conditions de réussite du projet. On y trouve des collectivités, des aménageurs, des fédérations professionnelles, des scientifiques, des représentants des Chambres consulaires, des associations, ainsi que l'intégralité des membres du Comité de pilotage et de la Cellule d'Appui Technique.

Composition du Groupe Général (environ 100 acteurs clés PACA) :

- Les membres du comité de pilotage (20 personnes)
- Les membres de la cellule d'appui technique (15 personnes)

Et des représentants des domaines suivants ...

- Infrastructures linéaires
- Urbanistes & aménagement du territoire
- Scientifiques (outre ceux du comité de pilotage et de la cellule d'appui technique)
- Industrie & commerce
- Transport
- Eau
- Mer & Littoral
- Agricole
- Forestier
- Associations de protection de la nature
- Associations et acteurs de la société civile issus des parcs et ayant des relais régionaux
- Associations et représentants des activités de pleine nature (dont chasse & pêche)
- Grandes collectivités et autres institutionnels concernés
- Pôles urbains
- Structures et institutionnels porteurs d'une démarche ADT (Aménagement Du Territoire)
- Départements dotés de DTA
- Aménageurs
- Gestionnaires d'espaces naturels régionaux (RREN)
- Gestionnaires des milieux aquatiques (RGMA)

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Méthodes employées

Des étapes claires dans un projet au timing respecté, et avec une particularité : le fait que la phase état des lieux arrive en deuxième étape et non en première

La clé réside dans le fait que l'on débute la démarche par un porter à connaissance sur les enjeux, sur le pourquoi d'une telle démarche.

La commande de l'état des lieux est donc réalisée par le groupe général lui même. Il garantit l'absence de parti pris du diagnostic et de l'état des lieux, permet de répondre aux interrogations qui auraient été posées ou de faire tomber des idées préconçues .

Il renforce la logique d'une démarche partagée impliquant des acteurs souvent écartés de ces phases de travail car non spécialistes de la question, bien qu'étant les premiers, à terme, concernés par l'application de la politique en question.



Outils et techniques :

Grâce à l'accompagnement dont il a pu se doter (partenariat Prospica), le projet a pu bénéficier de conseils portant sur la mobilisation d'outils et de méthodes en fonction des besoins :

- Animation des plénières
- Kit de formation et d'animation pour les travaux en ateliers
- Technique d'animations au Métaplan
- Votes électroniques en temps réel (boîtiers individuels)
- Méthode des affinités
- Adaptation de la taille de la cellule de travail en fonction des besoins
- Calendrier et suivi du projet
- Méthodes prospectives
- Gestion de crise
- ...

NB : L'intégralité des supports et des résultats sont présentés dans le support informatique « Jeu de tous les documents sur l'ensemble de la démarche ».

Ce qui est à retenir :

Quels que soient les outils, ce qui est important, c'est :

- l'ingénierie nécessaire pour le choix du bon outil au bon moment
- ne pas abuser des boîtiers de votes (nous avons dû arrêter sur une séance, les membres souhaitant aller plus loin et accorder plus de temps en atelier)
- être vigilant sur le vocabulaire employé (accessible, clair) quitte à reformuler les questions en séance (ce fut le cas lors de la plénière du 12 mars 2009*).
- être vigilant sur l'emploi des outils (boîtiers de vote, diversification nécessaire des méthodes d'animations, ...)

Boitiers de votes :

Un exemple ci-dessous :

Résultat en fin de journée de travail
du Séminaire spécial Elus PACA
du 4 décembre 2009...



Outils et techniques (suite) :

Cadre sur-mesure pour un projet d'envergure

Pour un projet aussi ambitieux, 18 mois, c'est court ! Afin de mener à bien le projet et de garantir la livraison en temps et en heure des documents attendus par le Ministère, les cinq parcs ont confié l'assistance de gestion du projet et l'aide à l'animation de la concertation au cabinet Prospica. Ce groupe spécialisé dans la gestion publique de l'environnement et dans la performance des organisations a donc accompagné les participants tout au long des six étapes du projet. Pour cela, il s'est engagé à créer avec les maîtres d'ouvrage une méthodologie appropriée.

Yvan Gerbaudo, consultant chez Prospica, explique : « Notre rôle est celui d'un accompagnateur. Si nous sommes experts, c'est avant tout sur la méthode. Comment s'y prendre pour que cela fonctionne ? Comment mener une réflexion prospective ? ».

Avancer en marchant....

Mobilisant d'importants moyens humains, le cabinet a rassemblé une équipe de huit personnes pour animer le séminaire du 4 décembre 2008, équipe mixte composée de quatre directeurs de parcs et de quatre consultants de Prospica. Il est présent auprès des 5 Parcs depuis le lancement du projet en octobre dernier. Yvan Gerbaudo souligne ce caractère évolutif du projet : « Les difficultés de notre intervention sont liées au délai imparti, au grand nombre de participants au projet, mais aussi au fait que ceux-ci doivent définir la Trame Verte et Bleue PACA en partant de presque rien. Même si des bases de départ ont été posées, on avance en marchant ! »

Devenir source d'inspiration ?

Pour le projet de Trame Verte&Bleue PACA, le cabinet a mis au point une méthode et des outils sur-mesure, qu'il s'est engagé à mettre à disposition des Parcs et de l'Etat à l'issue du projet. Cela permettra de reproduire la méthode ainsi testée. D'autres politiques publiques pourront l'utiliser et l'adapter. La mise en place d'un partenariat d'un nouveau type entre les parcs publics et le groupe privé a permis de valoriser cet apport du cabinet.

ZOOM sur la production des leviers d'action : retour sur la méthode et la chronologie de production

Outre la vision d'une Trame verte et Bleue (Cf. paragraphe « Vision » au sein de ce document) et l'approche méthodologique des enjeux et de la coproduction, deux autres volets de résultats ont été produits :

- Ceux de l'étape 4 : Elaboration de scénarii tendanciels (évolution des pressions et impacts sur la biodiversité)
- Ceux de l'étape 5 : Production de possibles leviers d'actions de la TVB PACA (sont-ils faisables ? Rencontrent-ils l'adhésion ?)

L'étape 4 s'est déroulée entre le groupe général du 12 mars 2009 en Camargue (et sur la base des productions du groupe général) et le groupe général du 9 juillet 2009 dans le Queyras. Elle a fait l'objet d'un travail préparatoire de la cellule d'appui technique en avril et mai 2009 et des maîtres d'ouvrages, et d'une réunion d'experts spécialement organisée sur une journée (à Eygalières le 5 juin 2009) : Cf. documents « guide méthodologique » et « jeu de tous les documents » pour détails des productions et de l'animation.

Sur cette base, le groupe général a été invité à produire en 2 temps des leviers d'actions (temps 1) et à travailler sur leur acceptabilité et leur faisabilité (temps 2).

La production s'est réalisée le 9 juillet 2009 (Queyras) : production de 170 leviers d'actions.

En août et septembre 2009, la maîtrise d'ouvrage élargie aux groupes d'experts CNRS et IMEP et accompagné de l'ARPE, a procédé à l'analyse des 170 leviers d'actions et a établi plusieurs critères de lecture et d'analyse.

ZOOM sur la production des leviers d'action : retour sur la méthode et la chronologie de production (suite)

De la production du temps 1, nous retenons notamment :

- Que 95% des leviers d'actions pouvant constituer une boîte à outils à utiliser au cas par cas sont adaptables aux besoins différents de toute la Région PACA
- Que ces 170 leviers d'actions nécessitaient (fait en août septembre) un reclassement par type de politique publique dans une logique de boîte à outils
 - Exemple : Politique agricole
 - Prise en compte de la biodiversité dans les pratiques
 - Développer la cohérence des techniques / pratiques avec l'écosystème local
- Qu'il était nécessaire de supprimer les redondances (ou leviers redondants)
- Qu'il était nécessaire de reprendre les formulations pour en préciser la portée
- Qu'il était nécessaire d'identifier les points qui empêcheraient ou favoriseraient la faisabilité et l'acceptabilité :
 - Que faut-il faire concrètement pour la mise en œuvre ?
 - Quels sont les points de rupture en terme de faisabilité ?

Cette approche a permis de préparer la réunion de production du groupe général suivante (qui s'est déroulée le 10 novembre 2009 dans le Luberon).

ZOOM sur la production des leviers d'action : repères et calendrier en vue de la reproductibilité :

- Cellule d'appui technique restreinte du 28 août 2009 :
 - Etat d'avancement du projet et perspectives
 - Identification des politiques publiques concernées par les leviers d'actions proposés
 - Identification des ajustements et/ou interrogations concernant les propositions du Groupe Général
- Classement par politique publique
 - Livrable : Tableau croisé dynamique
- Cellule d'appui technique du 25 septembre 2009 :
 - Initialisation du travail visant à réunir les leviers d'actions par items dans une logique de construction de boîtes à outils
- Cellule d'appui technique du 9 octobre 2009
 - Poursuite du travail visant à réunir les leviers d'actions par items dans une logique de construction de boîtes à outils

Cette phase s'est suivie de journées de travail thématiques comprenant des membres du groupe général, des experts, et des partenaires extérieurs en pôles de compétence :

- Réunions techniques thématiques du 20 octobre 2009 : But et production
 - Réfléchir à la mise en œuvre concrète des leviers d'actions proposés
 - Alerter le cas échéant sur leur faisabilité
 - Repérer des expériences concrètes régionales
 - Faire le lien avec l'approche classique TVB (Fil rouge de ces réunions thématiques)
 - Fournir les éléments nécessaires de la prochaine réunion du Groupe Général

ZOOM sur la production des leviers d'action : retour critique sur cette phase

Le travail s'est déroulé sur une journée séparée en deux temps et plusieurs ateliers.

Certains acteurs, notamment Chambre agriculture, n'ont pas pu se libérer pour y participer.

Malgré la présence d'agronomes, de scientifiques et de techniciens spécialisés en cultures et agro systèmes, de représentants du CERPAM, et autres spécialistes élevages, cette absence a contribué en partie à l'existence d'un décalage ressenti lors de la réunion suivante pour les représentants des Chambres d'agriculture.

Il s'agit donc de veiller au niveau des instances de décision à ce que le relais et le suivi puissent être permanents pour assurer lors d'étapes clés comme celles-ci la participation et l'implication de tous les acteurs clés.

Pour plus d'efficacité, cette phase aurait nécessité un travail préparatoire de chaque personne ou organisme sollicité.

Cela aurait permis de mobiliser les structures et de croiser ou de mobiliser d'autres outils.

Pour autant il en ressort que cette phase a permis de réaliser un tri très opérationnel, de lever des ambiguïtés, de préciser les modalités de leviers d'actions, de croiser le levier avec l'incidence réelle sur la logique de TVB (vision TVB PACA) en vue de préparer la réunion du groupe général suivant, ce qui est une étape fondamentale dans le processus.

En conclusion : étape nécessaire, mais à compléter par des missions ou travaux complémentaires pour obtenir plus de détails dans l'opérationnel.

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Bénéfices

L'essentiel des bénéfices des méthodes et moyens utilisés est **UNE VISION PLUS LARGE ET AMBITIEUSE** de la nécessaire prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et notamment dans l'aménagement du territoire.

Ce résultat est induit par la méthode et par la diversité des acteurs qui permettent :

- Une responsabilisation des acteurs,
- Une vision partagée (sans consensus « mou »),
- Une participation à la conception et à la mise en œuvre,
- Une richesse et un niveau élevé d'approches et de productions,
- La création d'une multiplicité de leviers d'actions concrets et réalistes,
- Du pragmatisme,
- Le fait que le politique ou l'institutionnel se retrouvent en appui des propositions qui émergent et non plus en position de réponse.

Les bénéfices apportés par la diversité et la pluridisciplinarité des participants du projet vont au-delà du partage de points de vue et de la co-construction d'orientations : apprentissage mutuel, émulation, constitution d'un réseau à l'échelle régionale pouvant constituer un lieu d'échanges, d'apports et de confrontation sur la thématique « aménagement durable du territoire ».

Ceci s'est notamment traduit dans le souhait largement exprimé par les participants du projet d'être associés à la démarche du Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Document : Les résultats du projet

Pilotage et animation spécifiques

Bénéfices

La représentativité des participants du projet peut encore être améliorée et ce sur trois plans distincts et complémentaires :

- Compétence du domaine d'étude : être vigilant sur le bon niveau de représentation des disciplines « techniques » (naturalistes, eau, aménageurs, urbanisme, ...) et d'autres disciplines pouvant également contribuer à de la prise de recul (historiens, économistes, juristes, philosophes, sociologues, ...)
- Responsabilité dans la mise en œuvre : passer d'une représentativité « politique » à une représentativité « opérationnelle » des acteurs directement en charge de la mise en œuvre concrète d'une trame verte et bleue (élus et techniciens des collectivités locales, profession agricole, maîtres d'ouvrage, ...)
- Responsabilité Institutionnelle : veiller à garantir la légitimité des participants officiellement mandatés et validés par leurs structures respectives en tant que relais entre ces dernières et le projet.

Mots clés :

Développement des connaissances – *Elargir ses points de vue* - -

Gouvernance - **PARTICIPATION** - **Appropriation**

PARTAGER (-professionnel- **Constructifs** - **Respect** -

NOUVELLES PERSPECTIVES -

SCIENTIFIQUES/SOCIETE - *EFFICACITE* - *Outils* -

TRANSVERSALITE

Les résultats du projet :

- **Introduction**
- **Pilotage et animation spécifiques**
 - Mise en garde
 - Méthodes employées
 - Bénéfices
- **Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue**
 - Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité d'une trame verte et bleue
 - Vision d'une trame verte et bleue
- **Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue**
 - Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre
 - La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles
- **Annexe** : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

NB : tous les éléments présentés dans cette partie ont été extraits des travaux du projet ou des portés à connaissance réalisés en plénière ou en cellule d'appui technique au cours des 18 mois.

Etat des connaissances sur la biodiversité

Le terme de biodiversité, contraction de « biological diversity » est relativement récent ; il est né dans les années 80 et officialisé en 1992 lors du sommet de la Terre à Rio. La biodiversité englobe toutes les formes d'expression de la vie à la surface de la Terre, depuis le niveau génétique jusqu'à celui des habitats ou des écosystèmes, en passant bien sûr par le niveau spécifique, la diversité des espèces étant celle qui est la plus communément appréhendée.

On compte aujourd'hui environ 1,8 million d'espèces, qui sont décrites et « rangées » suivant un système de classification permettant de reconstituer les lignées évolutives (on parle alors de systématique évolutive). Grâce aux méthodes de la biologie moléculaire qui permettent de regrouper les taxons sur la base de leurs similitudes génétiques, la classification du vivant a considérablement été revisitée. Globalement le vivant se structure à partir de trois grandes branches évolutives, deux regroupant les organismes procaryotes (unicellulaires sans noyau) : les bactéries et les archées, une troisième correspondant aux eucaryotes (uni et pluricellulaires ayant un vrai noyau). C'est dans le grand groupe des eucaryotes que l'on retrouve les organismes les plus connus du grand public, notamment les végétaux (cf. les chlorobiontes) ou les animaux (cf. les métazoaires).

Si les connaissances ont progressé considérablement depuis la prise de conscience « biodiversité », nous avons aussi pu nous faire une idée des lacunes dans l'inventaire des espèces. Ainsi, suivant les méthodes d'extrapolation, on estime que le nombre d'espèces qui peuplent la biosphère serait compris entre 5 et 50 millions. Actuellement, les experts s'accordent autour d'une estimation moyenne de l'ordre de 12 à 13 millions d'espèces. Quoi qu'il en soit, il en ressort que la grande majorité des espèces sont toujours inconnues.

Ces lacunes dans la connaissance des espèces amènent forcément à s'interroger sur la pertinence des opérations de conservation et de gestion de la biodiversité, de sorte que l'on peut s'exposer aux critiques du style : comment peut-on envisager de gérer un « objet » majoritairement inconnu ? Même si ce genre de remarque comporte son lot de mauvaise foi, elle doit être entendue et intégrée afin de l'anticiper.

La parade tient dans un raisonnement basé sur les potentialités en termes de biodiversité et il s'agit alors de bien mettre en avant l'intérêt de travailler d'abord sur les habitats qui sont le support indiscutable de toute forme de biodiversité.

Suivant cet esprit et en focalisant sur la faisabilité et la pertinence scientifique, il en résulte que la TVB doit avant tout s'envisager sur la base des habitats, et ce n'est qu'à ce niveau que peuvent être sérieusement formulées les hypothèses sur la continuité écologique.

Nouveau cri d'alarme sur la biodiversité

2010 est déclarée par l'ONU année de la « biodiversité » près de 20 ans après la Convention de Rio de Janeiro (1992) soulignant la nécessité de lutter contre la perte de diversité du monde vivant. La biodiversité, présente à toutes les échelles (paysages, habitats naturels, espèces, populations animales et végétales, gènes), est aujourd'hui plus que jamais menacée. C'est au plan des espèces que se mesure le mieux la gravité de la situation. Depuis l'apparition de la vie, il y a environ 3,5 milliards d'années, leur nombre n'a cessé de fluctuer, de manière lente, par les processus de l'évolution mais essentiellement de manière très brutale, à la suite de 5 grandes crises d'extinction (liées à des cataclysmes écologiques tels que l'impact de météorites, les éruptions volcaniques...). Evolution naturelle et crises conduisent à estimer que 99 % des espèces ayant vu le jour ont désormais disparu. Le problème a surgi avec une meilleure évaluation du rythme d'extinction des espèces au cours des derniers siècles et surtout des dernières décennies. Son accélération très forte fait redouter une sixième crise d'extinction, sans équivalent depuis 50 millions d'années. Au rythme actuel, on estime que plus de la moitié des espèces encore présentes auront disparu avant le milieu de ce siècle. Or, l'espèce humaine, à la croissance démographique effrénée (5 millions d'individus il y a 10 000 ans, 6 milliards aujourd'hui !) est responsable de cet appauvrissement, essentiellement par la destruction des habitats et des espèces et la fragmentation des milieux naturels.

DECLINAISON POUR LA REGION PROVENCE ALPES COTE D AZUR (PACA): un porter à connaissance nécessaire

i) Région PACA, haut lieu du monde vivant

Le pourtour de la Méditerranée concentre sur moins de 2 % de la surface terrestre du globe, 25 000 espèces, 10 % des plantes à fleurs et fougères du monde et plus de 80 % des oiseaux d'Europe.

C'est l'un des 34 hauts lieux (« hot spots ») de biodiversité de la planète.

La région PACA, avec une importante superficie d'espaces à caractère de nature (74 %), détient une part importante de la biodiversité de la France pour 4 raisons principales :

- historique (refuge de faune et de flore lors des périodes glaciaires),
- écologique (variété des paysages montagneux, fluviaux, marins),
- anthropiques (diversité des modes d'exploitation des sols depuis des temps anciens),
- dynamique (mutations des paysages).

Elle est cependant affectée par la forte croissance de la population (46 % en 20 ans) qui devrait même s'accélérer dans les 50 ans à venir.

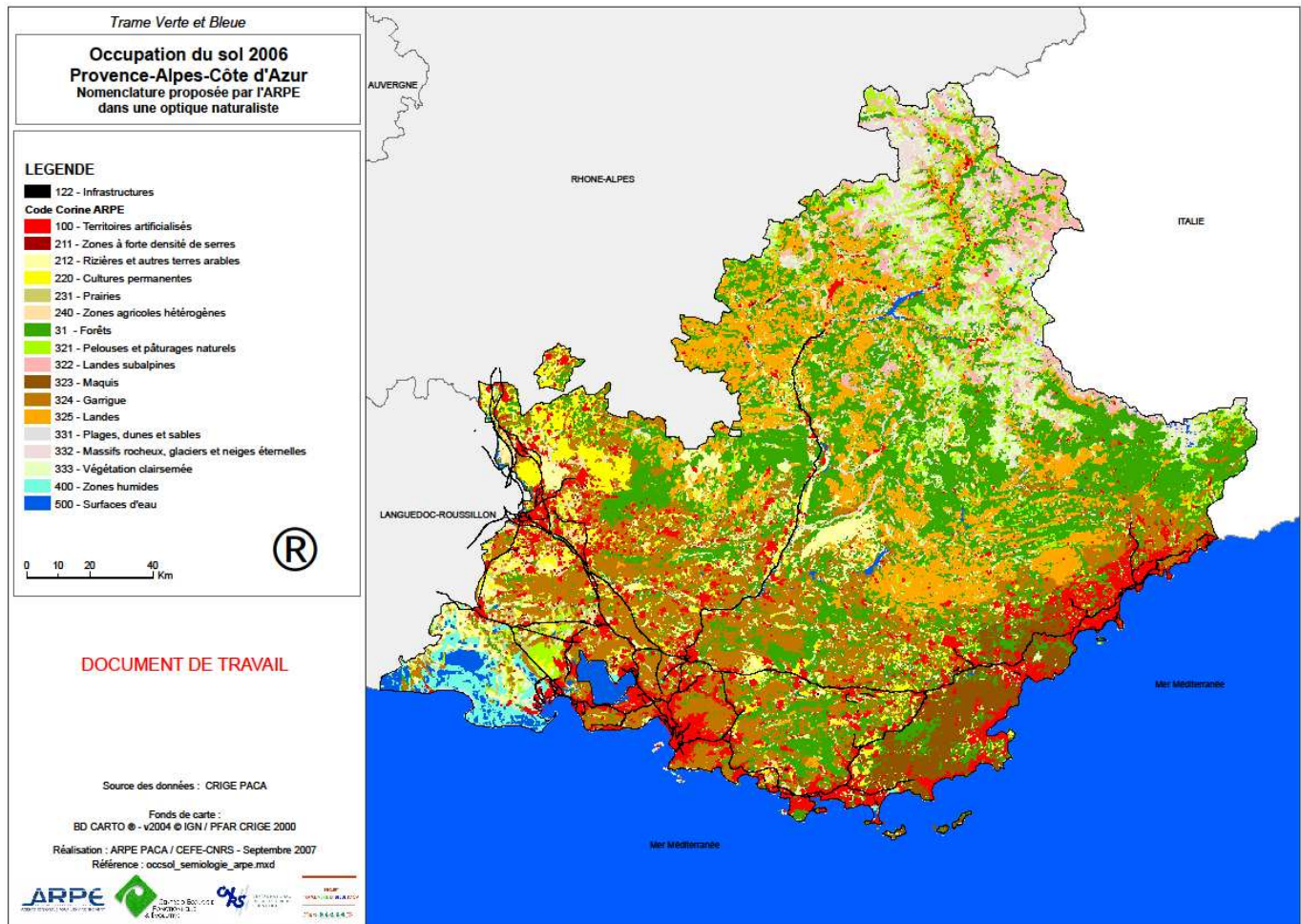
Document : Les résultats du projet

Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

Déclinaison pour la Région PACA : un porter à connaissance nécessaire

ii) Principales tendances dans les modes d'occupation du sol

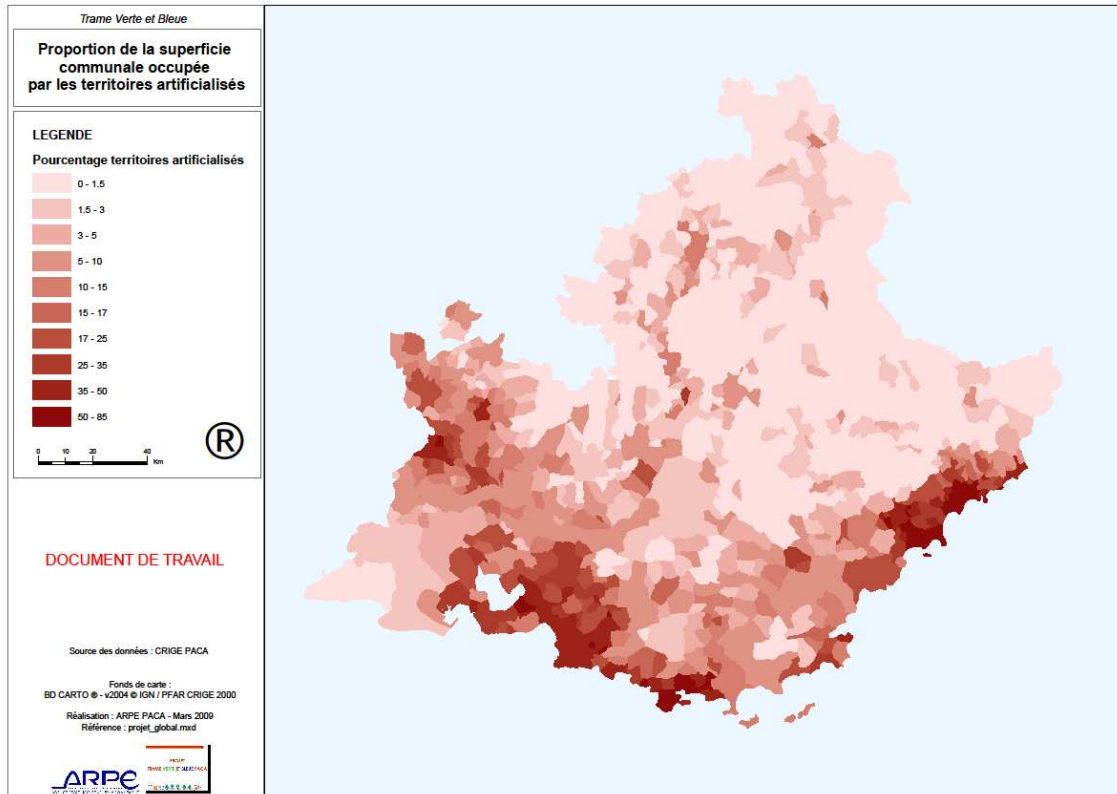


Cette vue d'ensemble nécessite d'être pondérée par des analyses plus détaillées, en focalisant sur les situations que l'on peut observer dans chaque grande entité.

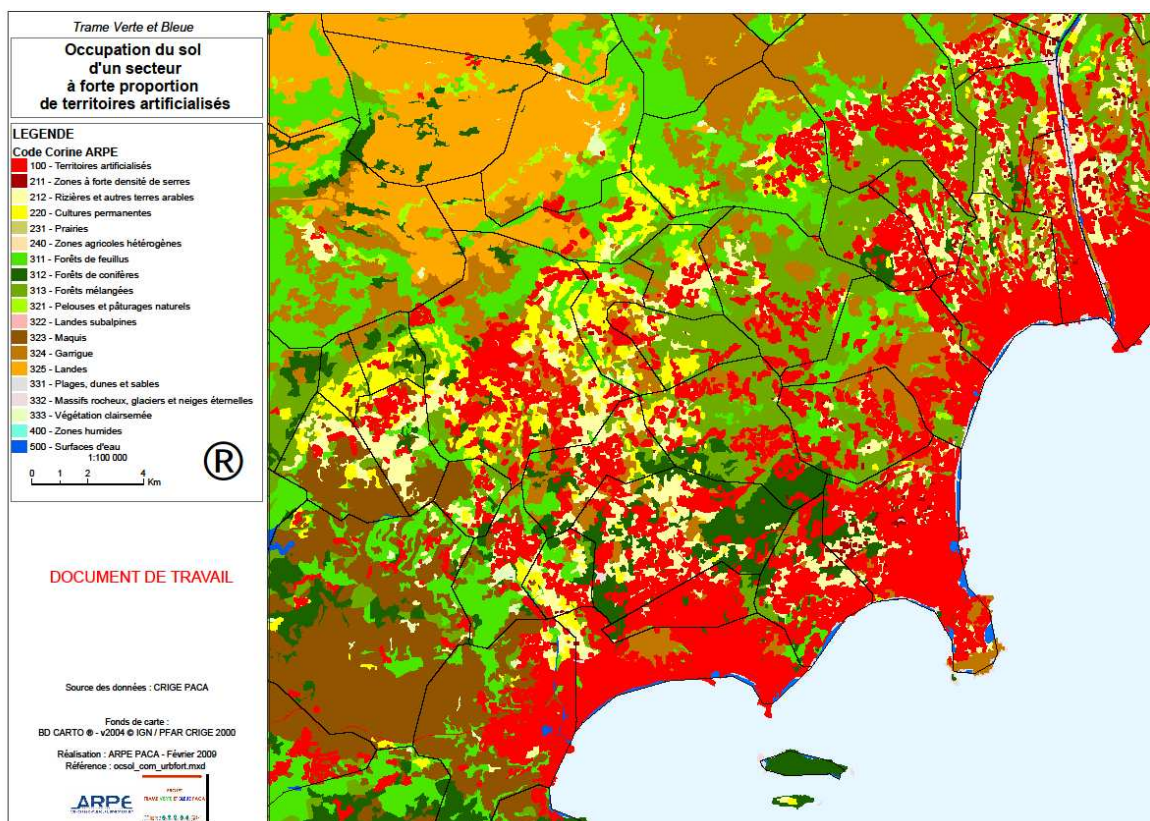
Document : Les résultats du projet

Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB



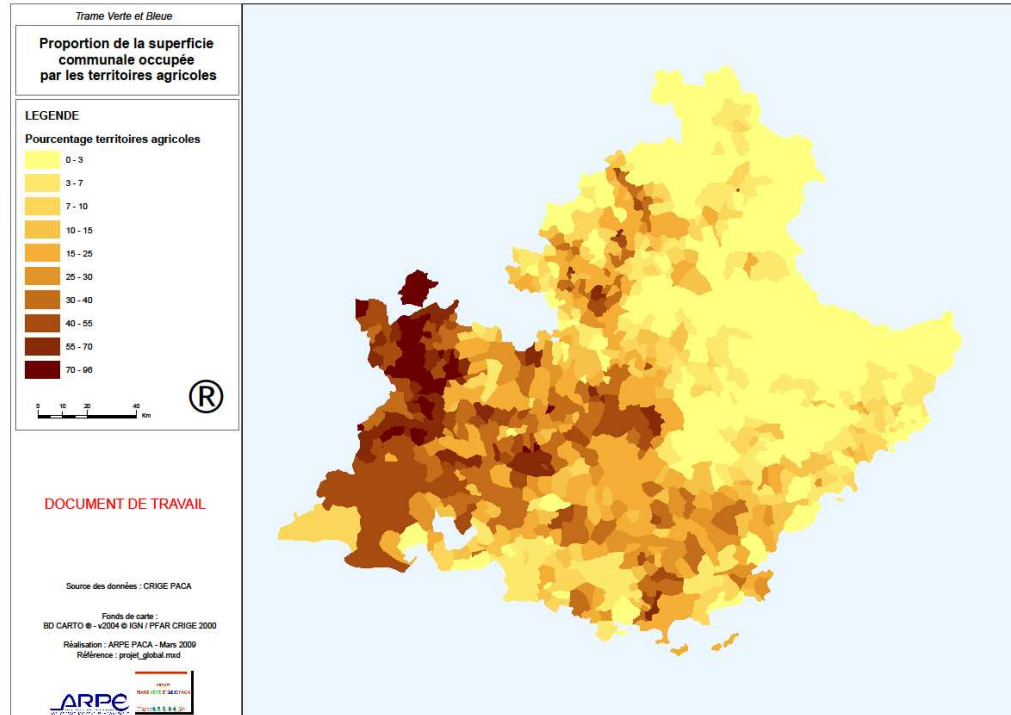
Si on fait un zoom sur les entités les plus urbanisées de la Région, certes la matrice urbaine est imposante, mais le tissu urbain n'est pas continu et on peut distinguer de nombreuses taches agricoles et/ou semi-naturelles. Cette mosaïque paysagère montre que même dans une matrice urbaine, des connectivités écologiques sont possibles ou du moins envisageables.



Document : Les résultats du projet

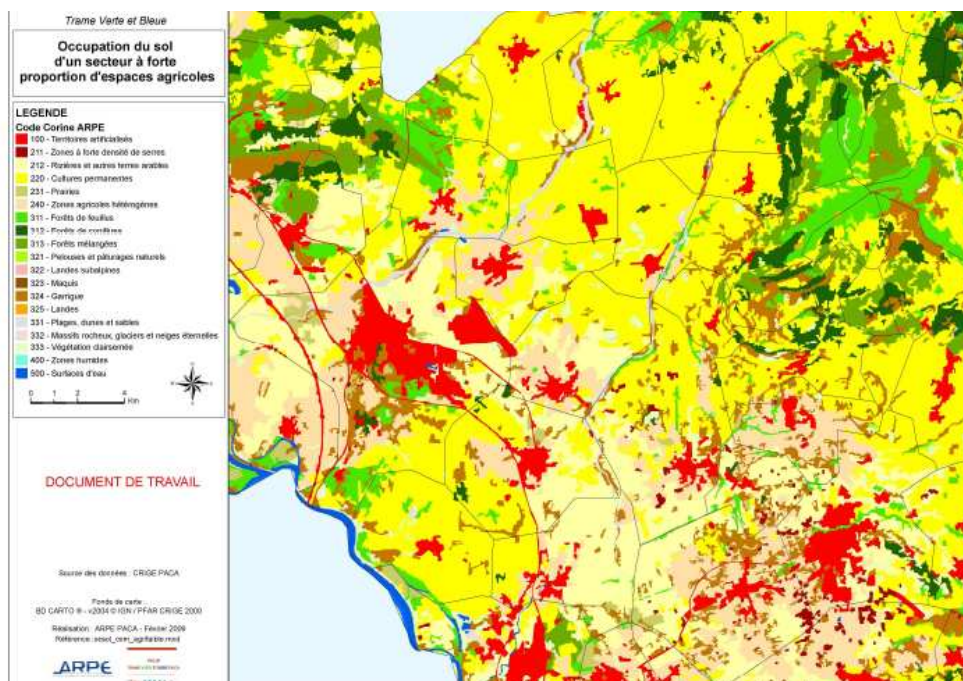
Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB



Les agrosystèmes constituent toujours la deuxième sous-trame dominante dans la Région, mais leur répartition est sensiblement déséquilibrée, avec une concentration dans la partie ouest identifiée par le couloir rhodanien et son delta, ainsi que par le principal cours d'eau affluent : la vallée de la Durance.

Les ensembles agricoles sont aussi loin d'être uniformes quant à l'organisation spatiale des modes d'occupation du sol et une analyse un peu plus détaillée permet de se faire une idée de la pression d'urbanisation et donc de la dégradation potentielle des habitats ruraux qui peuvent avoir un réel intérêt écologique.

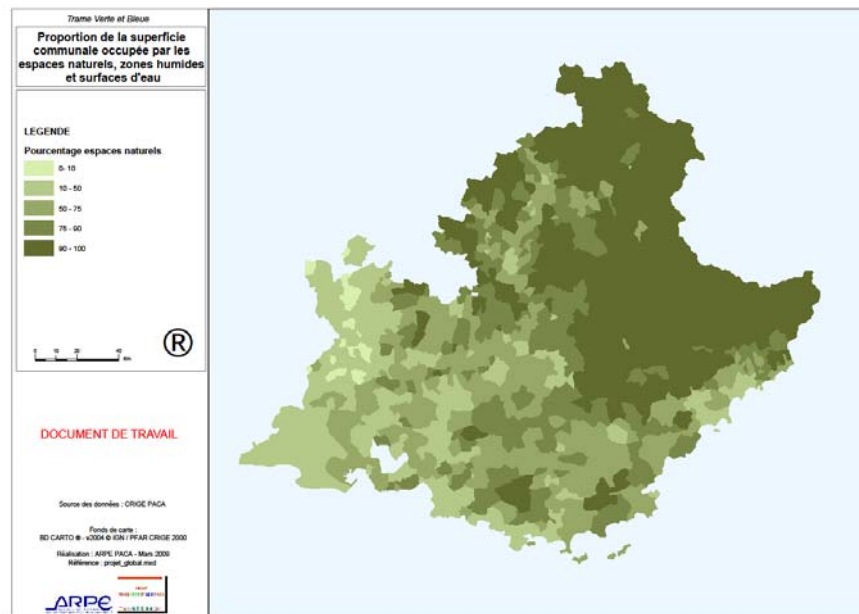


Document : Les résultats du projet

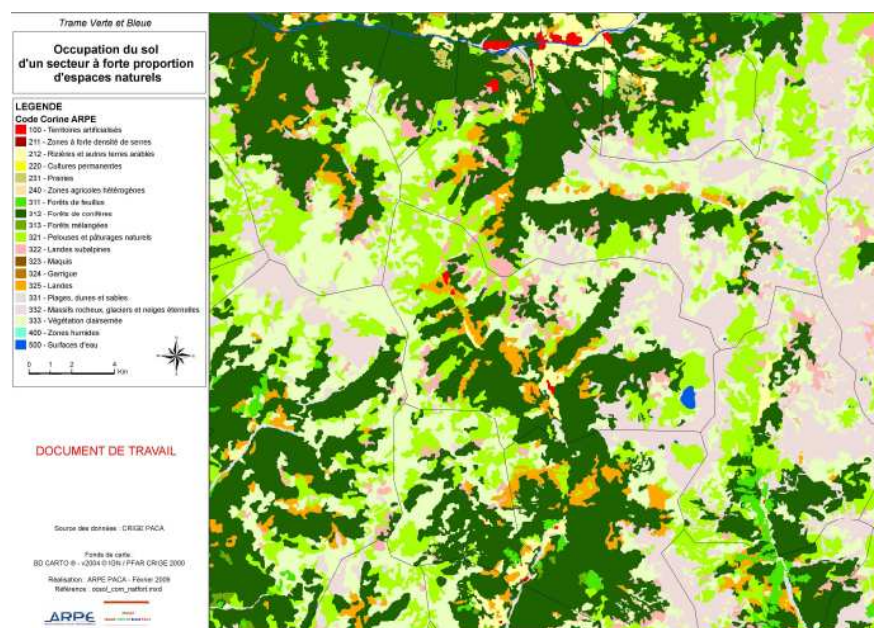
Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

A contrario, les espaces semi-naturels sont encore bien représentés, bien que de manière minoritaire, mais suffisamment pour ne pas écarter les possibilités de continuité écologique entre ces taches plus ou moins forestières. Les espaces semi-naturels ou Espaces à Caractère de Nature (ECN) sont largement majoritaires au niveau de la Région PACA, particulièrement vers le centre et l'est du territoire régional.



Cette configuration pourrait minimiser l'intérêt d'une réflexion sur la Trame Verte et Bleue (TVB) dans un tel contexte régional, mais cette impression doit être pondérée par une vision plus précise au cœur de l'ensemble « ECN ». En effet, les ECN sont loin de se structurer suivant une matrice continue, car dans le détail de nombreuses discontinuités, essentiellement agricoles, viennent fragmenter les unités semi-naturelles.

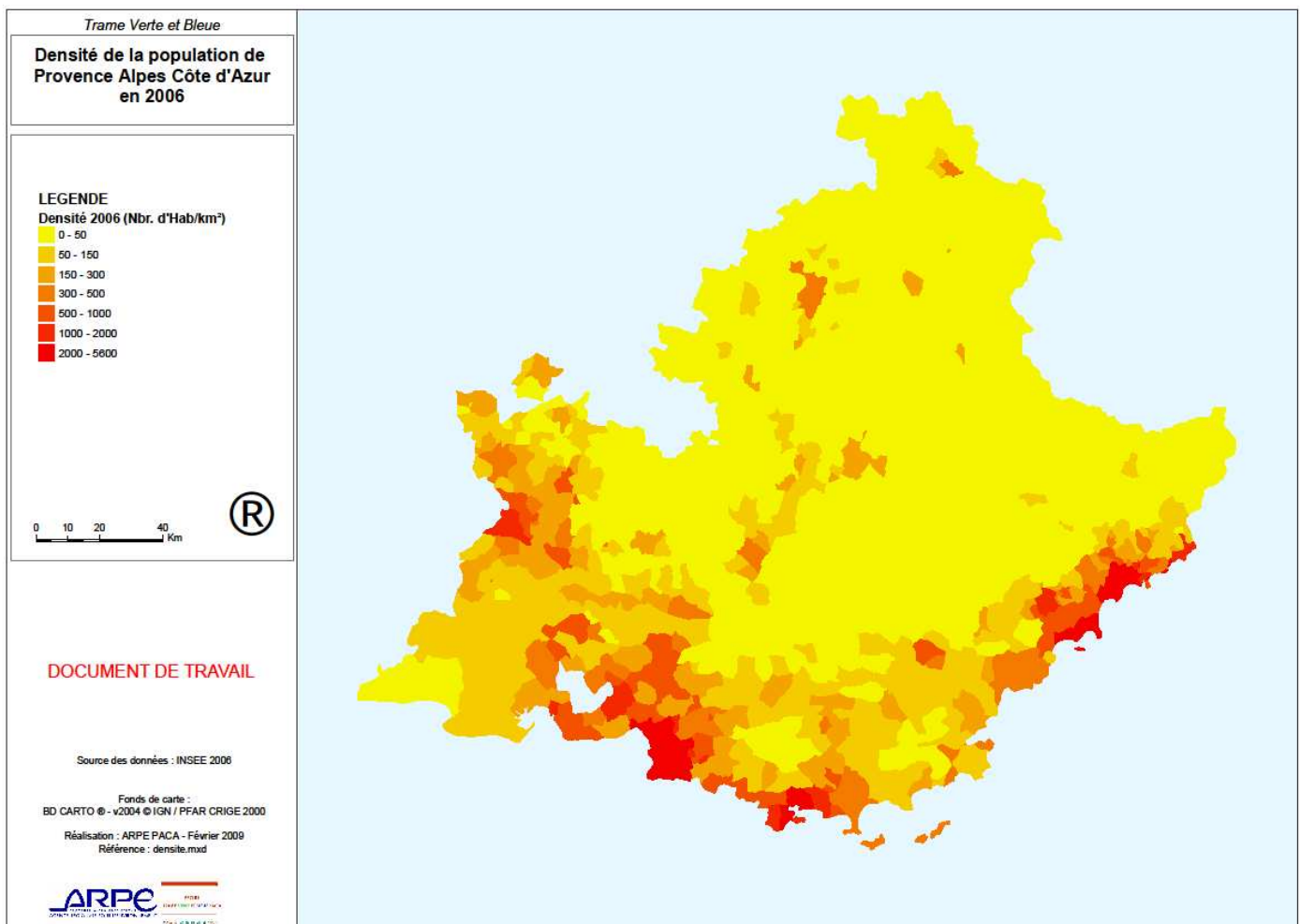


Déclinaison pour la Région PACA : un porter à connaissance nécessaire

iii) Approche cartographique des principales menaces en Région PACA

Les premiers constats réalisés sur la simple base des modes d'occupation du sol ont du être complétés par un panorama des principales menaces, ou du moins les pressions, qui pèsent actuellement sur le bon fonctionnement écologique au niveau régional.

La principale menace, perceptible au niveau mondial, mais aussi bien identifiée par les différents acteurs du groupe général (membres du projet Trame Verte et Bleue PACA), est associée à la pression démographique. Pour la région PACA, l'augmentation de la population humaine est spectaculaire depuis ces 10 dernières années, avec un déplacement des zones d'accroissement vers les arrières pays et même les zones les plus reculées. Ce nouveau patron de pression démographique concerne donc désormais ce que nous avons identifié comme la partie de la région la moins défavorisée en terme de quantité d'ECN, à savoir le centre et l'est de la région.

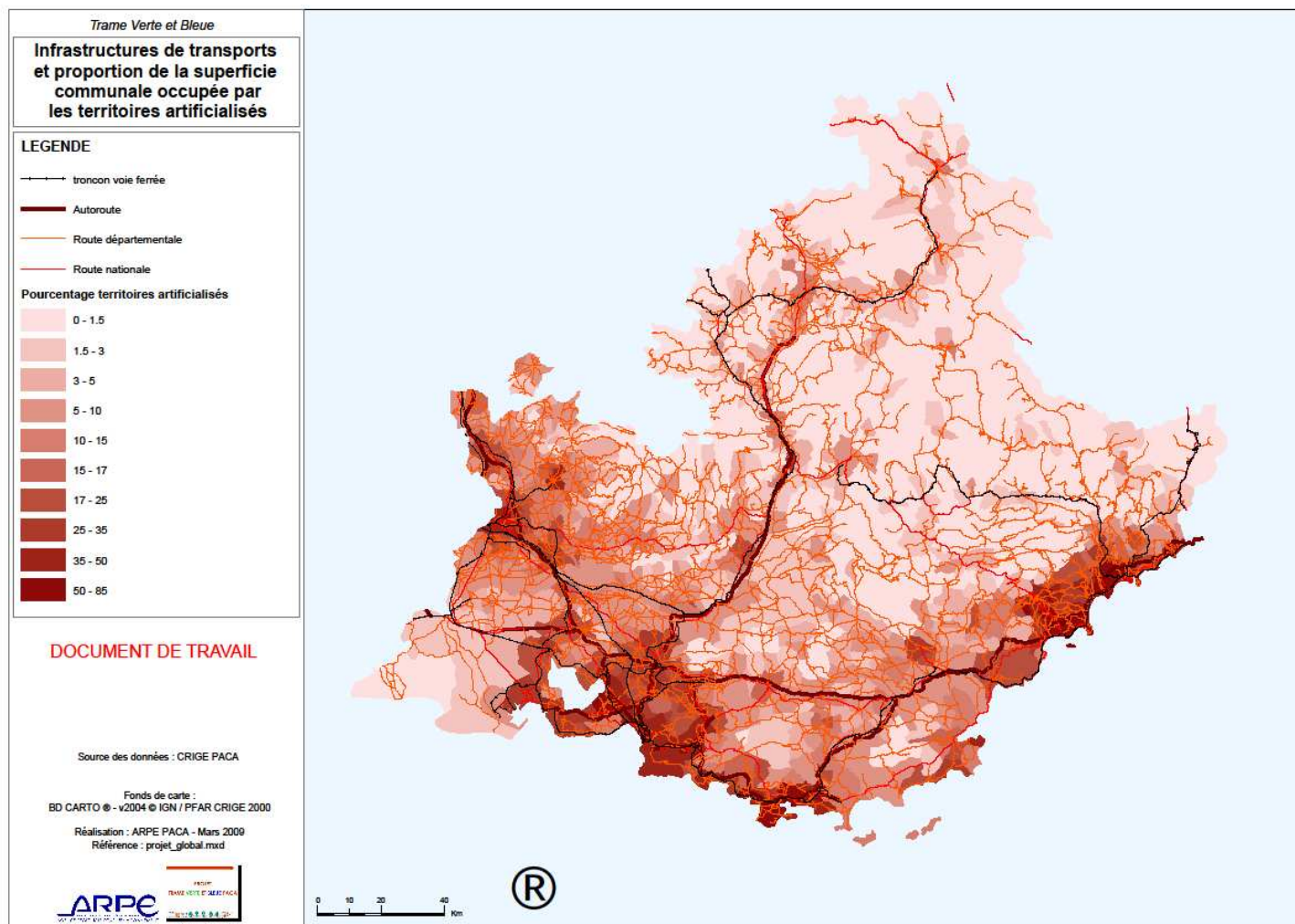


Document : Les résultats du projet

Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

L'emprise des populations humaines se fait à partir de trois grands axes de « colonisation » : la bande littorale, le couloir rhodanien et la vallée de la Durance. Ces trois axes se structurent autour du réseau autoroutier qui, in fine, raccourcit les distances temporelles, facilite la pénétration des territoires et accompagne le processus d'extension de l'urbanisation.



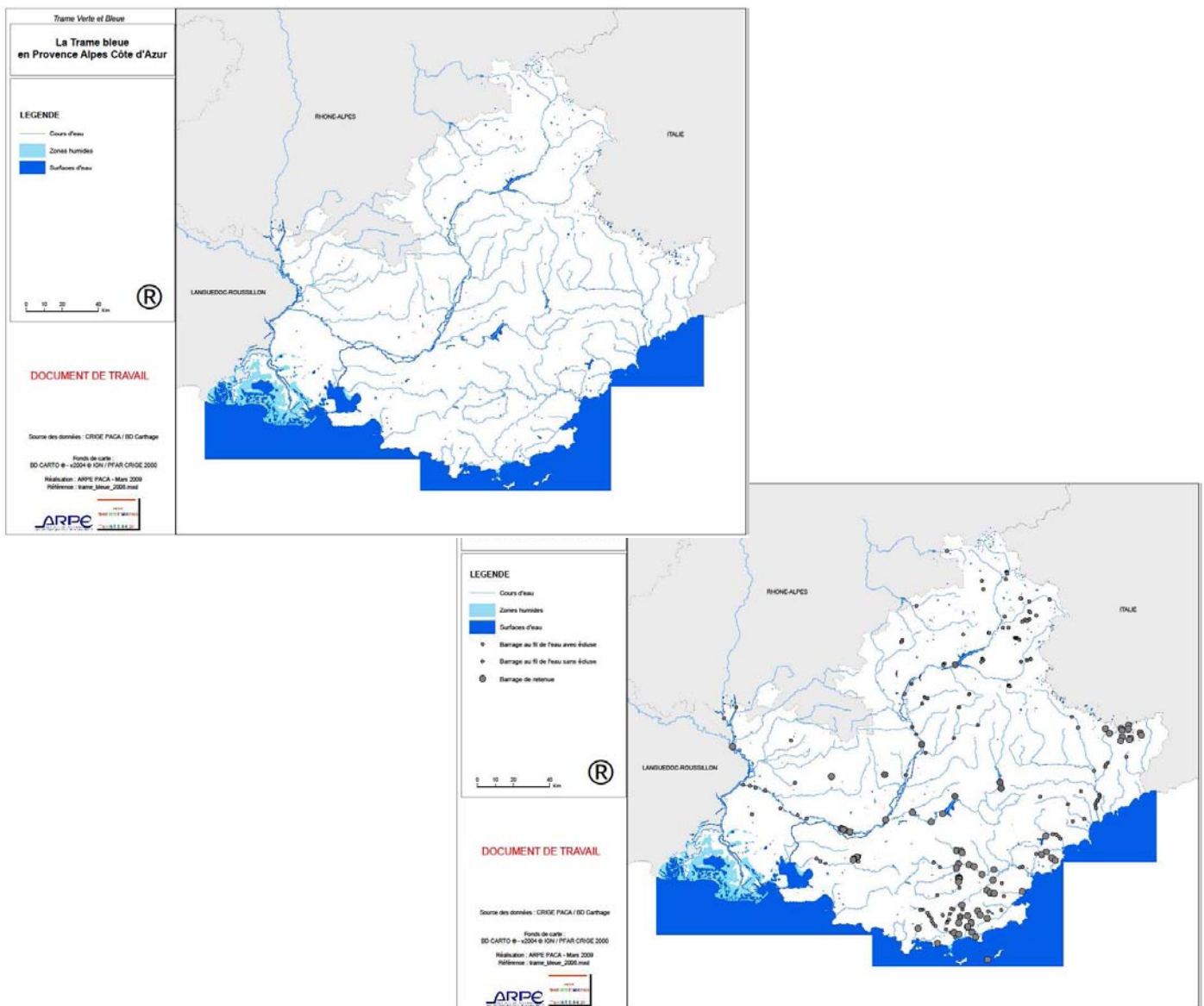
Document : Les résultats du projet

Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

Déclinaison pour la Région PACA : un porter à connaissance nécessaire

iv) Quelques éléments de réflexion pour la Trame Bleue...



En tant que région « côtière », particulièrement marquée par son relief et comportant des espaces de haute montagne avec des superficies de glaciers non négligeables, il est facilement compréhensible que le réseau des cours d'eau ne peut être qu'important et qu'il va recouper la quasi totalité du territoire régional. Les préoccupations en termes de trame bleue (ensemble des systèmes aquatiques) revêtent donc un intérêt particulier dans cette région où l'eau est, par ailleurs, une ressource précieuse.

La cartographie des cours d'eau, en suivant notamment le relief, montre en effet un réseau impressionnant, mais cette perception positive est rapidement atténuée quand on reporte toutes les infrastructures de barrage. De fait, la préoccupation de continuité écologique longitudinale devient évidente.

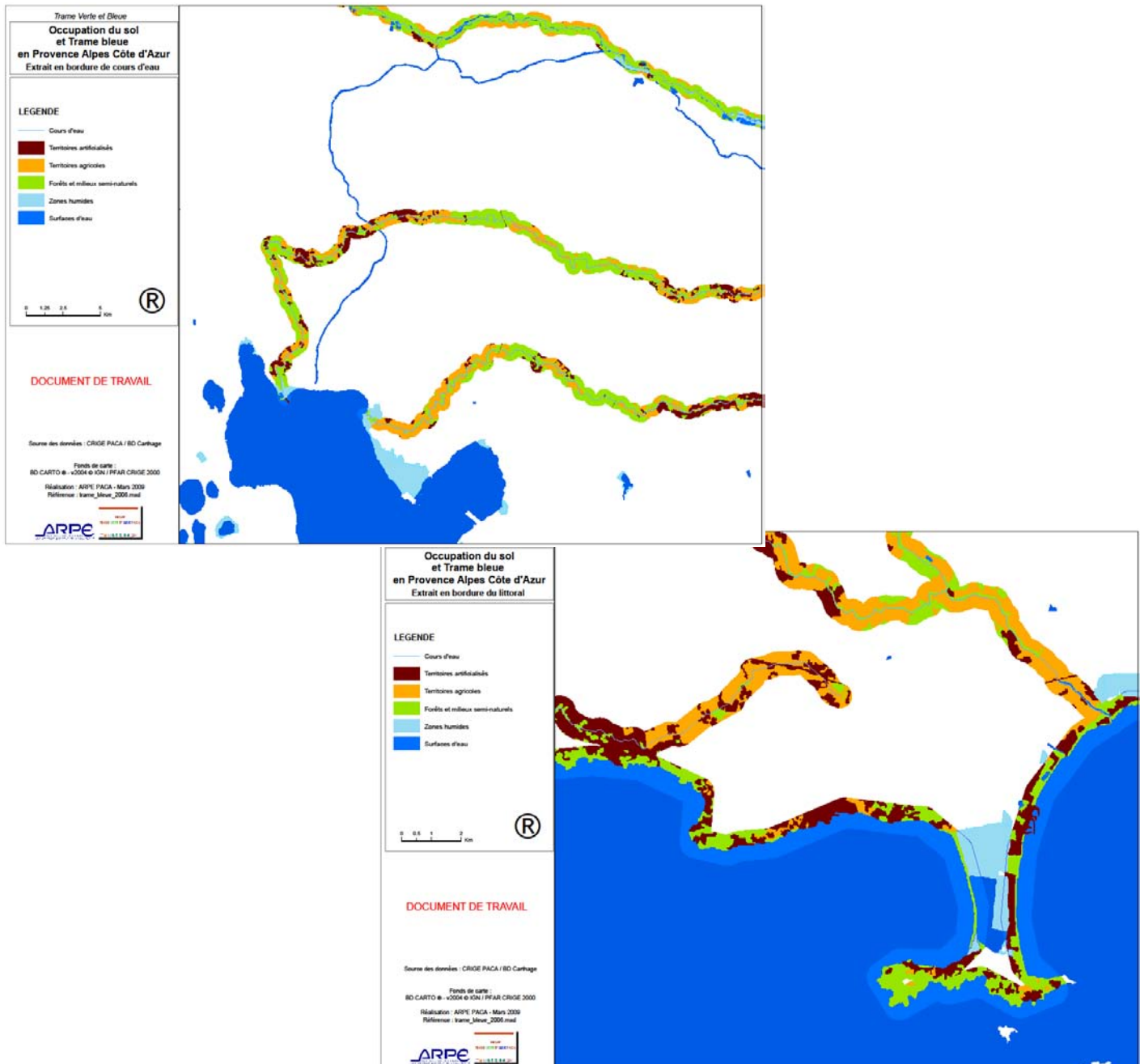
Document : Les résultats du projet

Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

Déclinaison pour la Région PACA : un porter à connaissance nécessaire

iv) Quelques éléments de réflexion pour la Trame Bleue... (suite)



De plus, les continuités liées aux cours d'eau doivent aussi s'envisager au regard de l'occupation de leurs berges qui, en théorie, sont le siège d'écosystèmes ripariens particuliers (comme par exemple les ripisylves). La cartographie des abords immédiats des cours d'eau montre que des discontinuités sont perceptibles dans tous les contextes, certes avec des degrés variables d'artificialisation suivant que l'on se trouve en zone rurale, en milieu urbain ou dans des ECN.

A noter que l'artificialisation des « berges » est importante dans la Région et qu'elle est spectaculaire sur la bande littorale, plus particulièrement dans le cas de la trame « bleu marine ».

Déclinaison pour la Région PACA : un porter à connaissance nécessaire

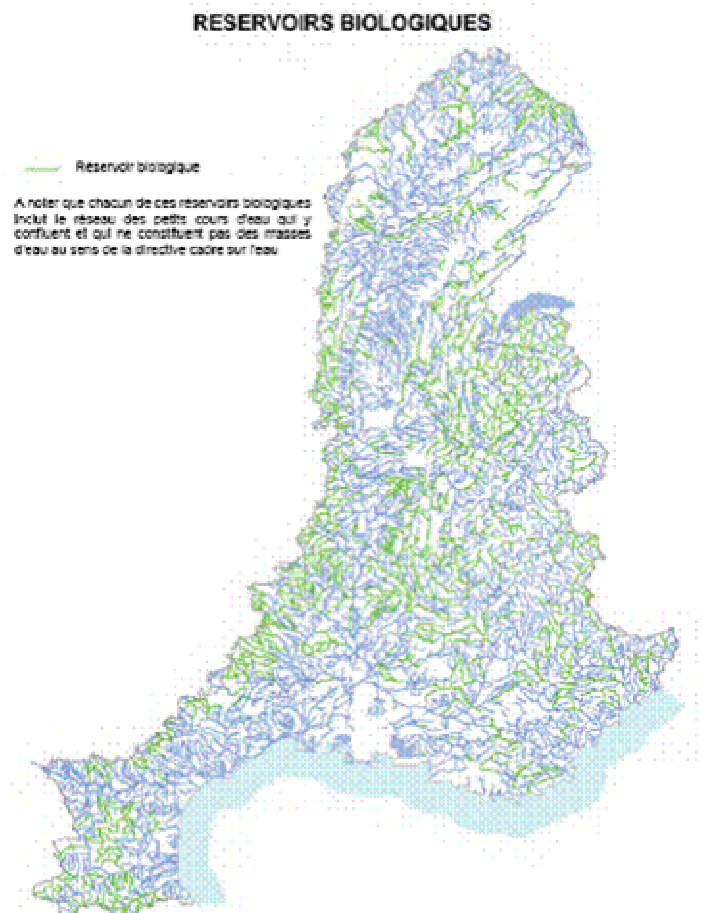
iv) Quelques éléments de réflexion pour la Trame Bleue... (suite)

La notion de continuité piscicole

Au niveau de la région, quatre types de contraintes pénalisent la notion de continuité piscicole

- Une contrainte naturelle : de par l'hydrologie très contrastée de la région, en période d'étiage les hauteurs d'eau sont parfois naturellement insuffisantes pour la circulation piscicole, notamment des gros individus.
- Une aggravation anthropique d'une contrainte naturelle : les sollicitations sur la ressource (alimentation eau potable, irrigation, énergie...) notamment en période d'étiage accentuent l'insuffisance des hauteurs d'eau.
- Un historique ancien : les cours d'eau de la région sont depuis de siècles bardés de seuils et d'ouvrages transversaux en tous genres.
- Un historique récent : le XX^{ème} siècle a vu l'essor des grands ouvrages de prélèvements à but multiple (irrigation et hydroélectricité).

Dans ce contexte de continuité, il semble nécessaire également de prendre en compte la notion de réservoirs biologiques telle que prévue par la Directive Européenne sur l'Eau et repris par le SDAGE Rhône Méditerranée, en tant que zone homogène servant à réensemencer les masses d'eau aval (ou latérales plus rarement amont) qui sont déficitaires...



Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue

Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

Rappels sur les notions de connectivités et exemple d'application à la Région PACA :

La connectivité est une notion clé dans la réflexion sur la Trame Verte et Bleue et les préoccupations de continuité écologique.

Globalement cette notion renvoie aux idées de contact, de mise en relation, de lien et d'échanges entre des éléments.

Dans le cadre de l'écologie, la connectivité peut se décliner en trois types :

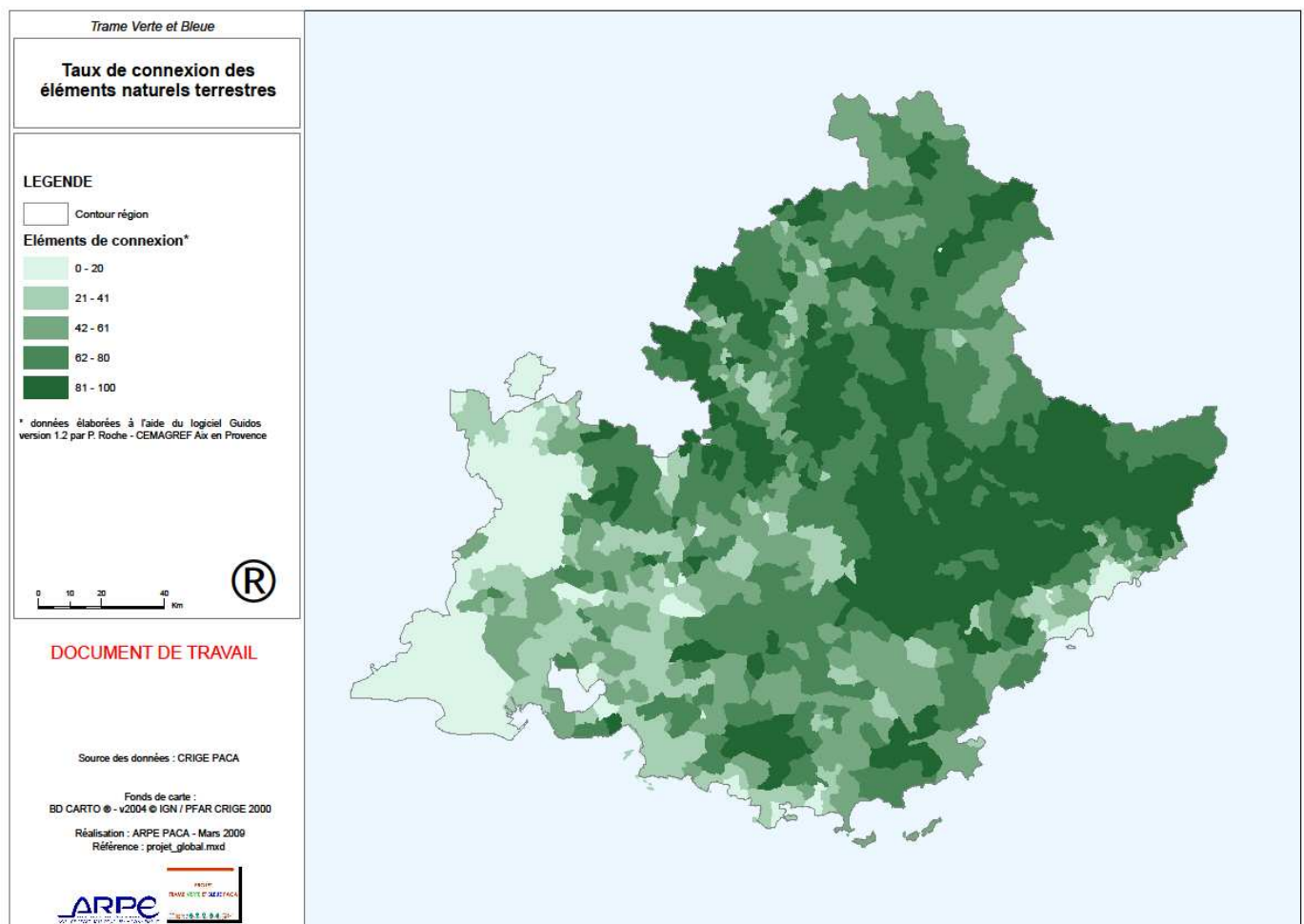
- **La connectivité physique** : Proximité géographique (adjacence) entre éléments du paysage.
- **La connectivité biologique** : Lien entre des unités de paysage (pas forcément contiguës) assuré par les déplacements d'au moins une espèce.
- **La connectivité fonctionnelle** : Relation, entre des éléments du paysage, définie par l'existence de flux biologiques et/ou de matières (nécessaires pour le fonctionnement écologique).

En géographie ou en écologie spatiale et en écologie du paysage, il existe de nombreux modes de calcul visant à quantifier la connectivité. Quelle que soit la formulation mathématique, le principe revient souvent à mesurer le degré de connexion physique entre des unités de paysages (identiques ou différentes) et éventuellement à intégrer les possibilités de connections biologiques ou fonctionnelles (présumées ou avérées) en prenant en compte le degré d'éloignement entre des taches non connectées physiquement.

Rappels sur les notions de connectivités et exemple d'application à la Région PACA (suite) :

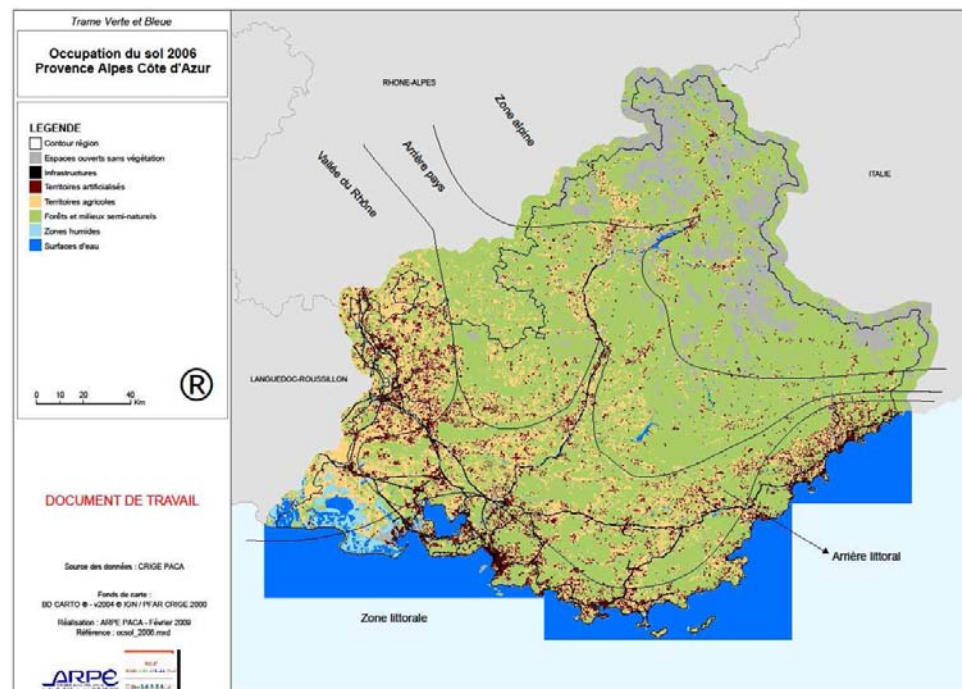
En appliquant une de ces routines à la carte d'occupation du sol de la région PACA, nous avons pu évaluer et cartographier le degré de connexion des ECN pour l'ensemble du territoire régional.

La spatialisation du niveau de connexion des ECN permet encore de dégager un zonage net depuis les territoires les plus artificialisés qui présentent de faibles potentialités de connectivité (littoral, axes Rhône-Durance) jusqu'au centre est de la région où la fragmentation des ECN est la moins prononcée.



Document : Les résultats du projet
Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue
Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité de la TVB

La TVB PACA : une ambition régionale pour un territoire cohérent et pluriel à la fois...



En confrontant la spatialisation de la connectivité avec les taux d'Espaces à Caractère de Nature (ECN), de surfaces agricoles et de territoires artificialisés, un zonage relativement évident peut être identifié, de manière à distinguer cinq grands ensembles territoriaux pour la Région PACA, à savoir du nord vers le sud :

- la zone alpine composée essentiellement d'ECN, faiblement fragmentés et relativement peu artificialisée ;
- l'arrière-pays regroupant les pré-alpes, avec un relief déjà significatif, des ECN toujours dominants, mais une persistance des superficies agricoles encore perceptibles, avec une urbanisation en tout début d'extension ;
- l'arrière littoral apparaît comme une zone en pleine mutation, avec une régression des ECN et des surfaces agricoles (dominants jusqu'alors) au profit d'une urbanisation en pleine expansion ;
- la zone littorale est surtout caractérisée par une forte urbanisation concomitante à un processus de déprise agricole prononcé (libérant les espaces en situation périurbaine).
- enfin, toute la partie ouest de la région, s'inscrivant dans l'axe rhodanien, est essentiellement agricole, avec d'une part des logiques d'urbanisation qui sont bien perceptibles dans la grande vallée du Rhône, et d'autre part un intérêt écologique indéniable vers l'embouchure du Rhône, malgré une certaine forme d'artificialisation, dans le contexte géographique camarguais.

La TVB PACA : une ambition régionale pour un territoire cohérent et pluriel à la fois...

En conclusion, même si les principes relatifs à la mise en œuvre d'une TVB en PACA sont susceptibles de concerner l'ensemble du territoire régional, dans la pratique, il s'agira d'adapter les règles, relevant pour la plupart des politiques publiques, en fonction des caractéristiques sub-régionales.

Cette diversité de situations renforce l'idée de reproductibilité des travaux conduits dans la région PACA. Par exemple :

- les recommandations pour la zone alpine pourront être transposables dans une bonne partie de l'arc alpin,
- les conditions rencontrées dans l'arrière-pays se retrouvent au moins partiellement dans la majorité des territoires de moyenne montagne au niveau national,
- les problématiques de l'arrière littoral et du littoral sont transposables au moins à l'ensemble du pourtour méditerranéen français
- et la vallée du Rhône permet d'aborder les questionnements qui se posent actuellement pour de nombreuses zones fortement agricoles.

Territoire et principe :

1. La trame verte et bleue s'appréhende à l'échelle régionale mais en tenant compte des grandes spécificités du territoire.
2. Son approche intègre l'ensemble des zones naturelles, des zones agricoles et des zones urbaines (la trame verte et bleue ne peut pas se réduire à des zones « sanctuaires » (« zones strictement protégées »)).
3. La trame verte et bleue ne doit pas être une démarche seulement descendante, ni la mise en œuvre d'éléments préétablis.

Globalité des trames verte, bleue et marine :

4. La conception de la trame verte se réalise de manière conjointe et liée avec la trame bleue.
5. Dans la trame bleue de la région, il est indispensable de prendre en compte :
 - l'ensemble des fleuves, rivières et cours d'eau,
 - les canaux agricoles,
 - les zones humides et les espaces de liberté des rivières.
6. Dans la région PACA, les barrages sont des obstacles majeurs à prendre en compte dans l'élaboration de la trame bleue.
7. La trame verte et bleue inclue aussi la trame bleue marine, à savoir le littoral, le domaine public maritime et la mer territoriale.

La trame verte et bleue vise la réduction des menaces d'érosion de la biodiversité :

8. La trame verte et bleue doit permettre d'agir sur les causes de la perte de la biodiversité.
9. L'évolution de la pression démographique et ses conséquences en terme d'urbanisation sont des éléments déterminants pour l'élaboration de la trame verte et bleue de la région PACA.
10. Au niveau régional, d'autres menaces importantes doivent également être prise en compte dans l'élaboration d'une trame verte et bleue (et notamment le changement climatique, la pollution agricole et industrielle, les espèces envahissantes en tant que cause de perte de diversité, ...)

La trame verte et bleue est une approche globale et fonctionnelle de la biodiversité :

11. La trame verte et bleue développe une approche globale de la biodiversité (y compris de la biodiversité ordinaire) en favorisant la fonctionnalité écologique.
12. La trame verte et bleue privilégie la complémentarité d'une approche intégrative (habitats et espèces).
13. La trame verte et bleue doit permettre de favoriser les connectivités fonctionnelles et d'anticiper leurs évolutions.
14. Afin de tenir compte des grandes spécificités du territoire, il existe :
 - des secteurs préservés et/ou très localement protégés où il s'agit de maintenir des connectivités fonctionnelles,
 - des secteurs intermédiaires où il est nécessaire de maintenir des connectivités fonctionnelles si elles existent et/ou de recréer d'éventuelles connectivités fonctionnelles,
 - des zones extrêmes où les connectivités fonctionnelles n'existent plus et où il est éventuellement nécessaire de créer des « corridors » et/ou de recréer des zones naturelles à connecter.
15. L'espace cultivé, en fonction du type d'agriculture qui est pratiqué, est un élément qui participe à la connectivité fonctionnelle.

La définition de la trame verte et bleue, issue du groupe projet TVB PACA, porte sur le contenu et les finalités d'une part, et d'autre part sur le contenant et ses principes fondamentaux :

16. La TVB est un outil dynamique qui s'appuie sur les outils juridiques existants pour être applicable et qui fait l'objet d'une traduction et d'une prise en compte au travers de politiques publiques

Pour être qualifiée de Trame verte et Bleue , le résultat doit être issu :

17. D'une démarche collective et partenariale
 - impliquant acteurs locaux, scientifiques, socioprofessionnels, associations , institutionnels, représentants économiques et agricoles , aménageurs, etc.
 - et mis en réseau dans le cadre d' une concertation adaptée et spécifique au niveau d'échelle concerné de sa construction
18. D'une sensibilisation et information larges, ciblées et spécifiques aux projets de TVB, en recherchant à faire des citoyens des acteurs du projet et en évitant d'avoir une approche uniquement de « spécialistes ».

Les résultats du projet :

- **Introduction**
- **Pilotage et animation spécifiques**
 - Mise en garde
 - Méthodes employées
 - Bénéfices
- **Concepts et vision partagés de la trame verte et bleue**
 - Notions de biodiversité, de continuités écologiques, approche cartographique et utilité d'une trame verte et bleue
 - Vision d'une trame verte et bleue
- **Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue**
 - Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre
 - La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles
- **Annexe** : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

D'une vision de la TVB aux exemples de leviers d'actions potentiels : où le fond et la forme se rejoignent

*** Leviers d'action : contenus**

(voir aussi le paragraphe « Méthodes employées - ZOOM sur la production des leviers d'action » au sein du présent document)

Préambule :

Les leviers d'actions proposés ont été classés dans 5 politiques publiques ciblées :

- Politique publique : Urbanisme et Aménagement du Territoire
- Politique publique : Agricole
- Politique publique : Protection de la Nature et Forêt
- Politique publique : Eau
- Politique publique : Transports et infrastructures linéaires

Chaque volet de politique publique fait l'objet d'une liste par rubrique et sous rubrique. Les leviers d'actions sont ensuite détaillés et appréhendés en points de faisabilité, de ruptures, de mise en œuvre, et d'exemples. (quand cela a été possible, ce qui a été variable suivant les compositions de groupes).

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Plusieurs éléments en termes de reproductibilité et de faisabilité sont notamment à retenir :

- La richesse de la production est un aperçu des boîtes à outils potentielles et en aucun cas une liste exhaustive des actions à mettre en œuvre de manière systématique. Reproductible à différents niveaux ou territoires, la méthode garantit donc la capacité de mobiliser une diversité de savoirs et de savoir-faire, en tenant compte des améliorations à opérer (présentées en partie 1 des doc 2 et doc 3)
- Les outils existent, dans leur grande majorité, la multiplicité des potentialités d'action dans tous les domaines de politiques publiques (urbanisme, agriculture, patrimoine naturel et activités humaines, infrastructures, aménagement du territoire ...) est riche, mais il s'agit avant tout de les adapter
- La mise en œuvre « au cas par cas » est à privilégier. Le copier-coller semble à éviter. La richesse et la diversité des outils potentiels permettent d'envisager un panel d'actions non figées dans le temps, dont le but est commun (intégrer plus de biodiversité, veiller à contribuer à la matrice dans une logique de Trame)
- Le caractère contractuel et volontaire est largement majoritaire et ressort comme une des clés de faisabilité. On recherche avant tout l'effet levier, le fait de donner envie, de valoriser les atouts pour inciter à la reproduction de l'action, toujours dans une logique adaptée
- La transversalité est un des maîtres mot et il touche en premier lieu un objectif de cohérence des outils de politiques publiques encore largement absents en la matière. Il interroge les modes opératoires et renforce la nécessité de gouvernance
- Le caractère réglementaire (notamment au Niveau des PLU) obéit à la même logique de dynamique et d'adaptation en tenant compte des territoires. Il doit faire l'objet d'un travail de gouvernance et d'ingénierie qui reste à créer, et qui doit demeurer dans une logique de dynamique partagée et respectueuse de l'apport de chacun, en recherchant à bouger les lignes

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Plusieurs éléments en termes de reproductibilité et de faisabilité sont notamment à retenir (suite) :

- Suivant les leviers d'actions, le niveau de détail est plus ou moins fort, traduisant les diversités de compétences ou de données soit existantes, soit présentes dans les acteurs mobilisés. Le choix des personnes ressources (à adapter suivant les étapes de production et de travail) est donc un élément clé
- De la gouvernance à chaque niveau de mise en œuvre, une ingénierie ouverte et partagée qui permet l'enrichissement commun et croisé des pratiques existantes dans chaque domaine (conseil et accompagnement)
- Une nécessité de moyens non suffisante mais nécessaire, et une capacité à mobiliser les moyens existants très clairement ressortie
- Une dynamique qui s'inscrit dans la durée et qui s'appuie sur l'enrichissement progressif de chacun sur la manipulation des outils, des données, des solutions potentielles, du suivi et de la recherche,
- Des acteurs majoritairement volontaires pour s'impliquer et faire évoluer les pratiques, même s'il demeure des résistances qui interrogent systématiquement tout changement
- Une volonté politique qui peut s'appuyer sur une réelle capacité des différents acteurs à se mobiliser sur de nouveaux modes opératoires, dans la progressivité
- Une présence de l'expertise qui croise ses travaux avant, pendant et après l'application et qui dépasse donc le champ du « porter à connaissance »
- Une dimension territoriale qui nécessite de travailler de manière fine et souple en réponse à des enjeux qui dépassent les limites du territoire

Sont présentés en pages suivantes, la synthèse des 40 leviers d'actions pour les 5 politiques publiques avec des exemples de détails de leviers d'actions

NB : l'intégralité des leviers d'actions détaillés produits est disponible dans le support informatique (« Jeu de tous les documents »)

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Urbanisme et Aménagement du Territoire

Rubrique : Prise en compte effective de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (communaux et intercommunaux) : idée de construire une nouvelle voie pour un urbanisme plus « biodiversité compatible »

- **Levier d'action : Mobilisation de tous les outils à disposition dans les documents d'urbanisme pour intégrer la biodiversité et la trame verte et bleue**
 - Les outils actuels des documents d'urbanisme permettent d'intégrer la trame verte et bleue
 - Indexation TVB : exemple de sous zonage « N TVB » qui permet d'introduire dans le règlement des dispositions particulières. Extension de l'indexation TVB aux zones U et AU et A.
- **Levier d'action : Intervention systématique dans les SCOT d'un « collège de compétences » à consulter en amont pour intégrer les problématiques « biodiversité »**
 - Un porter à connaissance partagé en amont (exemple : carte communale ou territoriale)
 - Un conseil et un accompagnement permanents jusqu'à la fin du projet

Rubrique : Prise en compte effective de la biodiversité dans l'urbanisme opérationnel

- **Levier d'action : Prise en compte systématique de la biodiversité dans les projets d'urbanisme opérationnel**
 - Permis de construire, ZAC, cahier de cessions de terrains, marchés de définition, ... identifient, chacun à leur échelle, un volet biodiversité

Rubrique : Compatibilité entre énergie et biodiversité

- **Levier d'action : Mise en place de comités chargés d'assurer la cohérence entre les schémas Régionaux (Air, Climat et Energie / SRAT / Cohérence Ecologique)**
 - Les calendriers d'élaboration et de mise en œuvre des schémas sont coordonnés sous l'égide du Préfet et du Président du Conseil Régional
 - Les schémas régionaux font l'objet d'une évaluation environnementale
- **Levier d'action : Création d'un schéma photovoltaïque respectueux de la biodiversité (équivalent ZDE)**
 - Cibler les espaces favorables ou non (par exemple favoriser au cas par cas les zones lourdement artificialisées)
 - Rendre les pratiques d'entretien du site compatible avec la biodiversité
 - Subordonner la tarification énergétique à une prise en compte de la biodiversité

Rubrique : Adaptation des dispositifs fonciers aux contextes locaux

- **Levier d'action : Mobilisation des outils fonciers pour la biodiversité**
 - Mobilisation des outils SAFER, EPFR, droit de préemption communal, droit de préemption départemental (ENS), conservatoire du littoral, CREN, ... : la boîte à outils existe et n'a pas besoin de refonte, mais elle peut être adaptée à la mise en œuvre de la TVB

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Urbanisme et Aménagement du Territoire

Exemple de détail :

Rubrique : Prise en compte effective de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (communaux et intercommunaux) : idée de construire une nouvelle voie pour un urbanisme plus « biodiversité compatible »

- **Levier d'action : Mobilisation de tous les outils à disposition dans les documents d'urbanisme pour intégrer la biodiversité et la trame verte et bleue**

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?	Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?
S'appuyer sur la loi : le document d'urbanisme a officiellement pour objet la conservation et la protection. <u>Au niveau du SCOT :</u> L'article existant L 122-1 du Code de l'Urbanisme sur les SCOT préciserait que l'on peut délimiter avec précision les zones naturelles à protéger, y compris les zones agricoles, les ZNIEFF et zones humides. Ces outils peuvent être utilisés pour définir des zonages spécifiques et utiles à la trame verte et bleue. <u>Au niveau du SCOT et du PLU :</u> Le SCOT va permettre de pousser le PLU à lutter contre l'étalement urbain. Systématiser dans les orientations d'aménagement (Phase après PADD) l'identification des secteurs à enjeux liés à leur urbanisation future. <u>Au niveau du PLU :</u> Utiliser le L 123.1.7 du Code de l'Urbanisme (identifier et localiser les enjeux, les atouts, le projet, ...) Dans le PLU, s'appuyer également sur zonage et règlement qui offrent de multiples possibilités. <u>Mise en œuvre :</u> Dès l'amont : une gouvernance appropriée* et un cadrage préalable à repenser et à organiser, selon un protocole officiel et à rendre institutionnel. * (comité de pilotage transversal : élus, scientifiques, aménageurs, techniciens, gestionnaires d'espaces naturels, institutions, ...)	<u>Exemple de nécessité de conseil et accompagnement en amont :</u> Dans certains PNR actuellement, l'avis du Parc est demandé avant même le lancement du PLU et pas uniquement dans le cadre des PPA. Quand la commune souhaite bénéficier d'un travail en amont, elle choisit de s'appuyer sur conseil « projet » (que ce soit PNR ou autre, mais les Bureaux d'études spécialisés dans les PLU n'ont pas cette culture Biodiversité pour la plupart). Bonne identification préalable des sites à enjeux de développement urbain dans le <u>SCOT de Toulon</u> (localisation précise et seuil de densité définis) <u>PLU de Nice</u> : art 123.1.7 (création d'une carte annexée et prescriptive de la TVB) <u>Hors région :</u> -SCOT de Flandres et Dunkerque -Groupe de travail Urbanisme / TVB du Ministère et de la Fédération Nationale des Parcs naturels régionaux.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Urbanisme et Aménagement du Territoire

Exemple de détail :

Rubrique : Prise en compte effective de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (communaux et intercommunaux) : idée de construire une nouvelle voie pour un urbanisme plus « biodiversité compatible »

- **Levier d'action : Mobilisation de tous les outils à disposition dans les documents d'urbanisme pour intégrer la biodiversité et la trame verte et bleue**

Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Méconnaissance du volet « biodiversité » du Code de l'Urbanisme de la part des cabinets et bureaux d'études , qui sont peu mobilisés là-dessus Cela suppose aussi de bien préciser la commande : niveau de formation ou d'information du ou des élus et des techniciens en charge de piloter le projet Une stratégie de travail basée principalement aujourd'hui sur « le quoi urbaniser » et non sur le «quoi protéger » ou le « quoi appréhender autrement » .	Assortir l'avis- sanction d'une démarche d'accompagnement avant avis définitif. Rôle stratégique de l'élu dans l'expression de la vision prospective du territoire. Qualification de la commande et précisions à apporter à son contenu. Conseil au niveau de la formulation de la commande ou de la demande, avant même la délibération ou le cahier des charges du Bureau d'étude. Un cadrage préalable peut intervenir gratuitement par la DREAL (également les PNR). Dans le processus de mise en œuvre de ce levier d'actions, intégration des scientifiques ayant travaillé sur les propositions permettant plus de prise en compte de la biodiversité. S'appuyer sur la définition des fonctionnalités et continuités écologiques inscrites dans les articles modifiés du Code de l'urbanisme. Favoriser la réalisation de PLU intercommunaux pour gagner en cohérence, éviter les cartes communales et favoriser la prise en compte objective des enjeux (publics/privés) Insister sur une pratique de la démarche PLU spatialisant très tôt les zones à enjeux TVB, préalablement au zonage des secteurs ouverts à l'urbanisation. Renforcer les procédures de mobilisation et de concertation de l'ensemble de la population. Généralisation de l'évaluation environnementale pour tous les PLU.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Agriculture

Rubrique : Des contrats agricoles en faveur de la biodiversité

- **Levier d'action : Amélioration du dispositif actuel en s'appuyant sur les expériences passées du type « opérations locales »**
 - Des cahiers des charges adaptés aux contextes écologiques et socio-économiques
 - Valoriser les démarches contractuelles dans les circuits de distribution (Filière/Marché)

Rubrique : Face à l'urbanisation, l'agriculture comme espace tampon

- **Levier d'action : Repenser la gouvernance des PLU (rôle et importance du conseil en amont)**
 - Favoriser la prise de conscience de la réversibilité de l'occupation des sols
 - Faire du PLU un outil au service d'un vrai projet de territoire en imposant une réflexion préalable et redonner la place qu'elle mérite aux volets agricoles et naturels dans le fonctionnement du territoire
 - Utiliser la méthode des « 4 cartes » (Mairie Conseils. Y Gorgeu).
 - Réaffirmer la contribution de l'espace agricole face aux risques incendies, inondations, avalanches, ...
 - Agriculture périurbaine : optimisation des espaces interstitiels avec accompagnement pédagogique ou de sensibilisation pour limiter notamment les intrants

Rubrique : Foncier agricole et biodiversité

- **Levier d'action : Animation foncière favorisant la biodiversité**
 - S'appuyer sur le droit de préemption pour proposer des cahiers des charges de pratiques agricoles adaptées à la trame verte et bleue : outils SAFER existants, Conservatoire du littoral, CREN, CDC Biodiversité (NB : volontariat et contrats).

Rubrique : Favoriser les pratiques économes en eau et en intrants

- **Levier d'action : Développement d'une agriculture économe en eau et en intrants**
- Promouvoir une agriculture adaptée aux sols et aux contextes locaux (cultivars, techniques)

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Agriculture

Exemple de détail :

Rubrique : Face à l'urbanisation, l'agriculture comme espace tampon

▪ **Levier d'action : Repenser la gouvernance des PLU (rôle et importance du conseil en amont)**

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?	Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?
Faire du PLU un outil au service d'un vrai projet de territoire en imposant une réflexion préalable et redonner la place qu'elle mérite aux volets agricoles et naturels dans le fonctionnement du territoire. Avec un groupe d'acteurs (instance) composé de membres représentant notamment et clairement le domaine agricole + biodiversité. Origine des représentants : local et dépassant le local Avec un accompagnement qui ne concerne pas uniquement l'agriculture (vision transversale) . * <u>Conseil dans les 2 sens du terme</u> : Assemblée ouverte et visant intégration première des enjeux agricoles et axes biodiversité de travail (avec liste de points ou questionnements ou alertes à prendre en compte) qui travaille en appui de la collectivité et non séparément Et « Conseil » au sens accompagnement, indications, ...	Cf. Yves Gorgeu : système des 4 Cartes (voir CR et Mairie Conseils) qui vise à travailler sur les atouts, ce qui fait richesse et cadre de vie : <u>Exercice productif très pertinent</u> : (par ex. Avant d'engager 1 PLU) On donne aux élus d'une commune 4 cartes vierges Sur la 1ère ⇒ mettez les atouts Sur la 2ème ⇒ les problèmes et points négatifs apparus depuis 10 à 15 ans Sur la 3ème ⇒ évolution depuis ces 10 à 20 dernières années Sur la 4ème ⇒ Evolution souhaitée Et au final on réalise et porte les Projets (qui découlent et tiennent compte des visions préalables de fait ou que les phases préalables interrogent) . 1 à 2 réunions par commune puis des mises en commun. l'avantage → faire remonter le volet biodiversité et agricole en 1er (car il ressort généralement dans les atouts) Québec : Commission créées il y a 30 ans dans le cadre de la délimitation des terres agricoles. Com° partenariale qui donne des autorisations au compte goutte pour déclassement. DPA Alpilles (Directive Paysage Alpilles) : ciblant la terre agricole protégée à l'origine pour un intérêt paysage mais peut être utilisé également pour d'autres vocations, mais qui peut également avoir ses limites.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Agriculture

Exemple de détail :

Rubrique : Face à l'urbanisation, l'agriculture comme espace tampon

▪ **Levier d'action : Repenser la gouvernance des PLU (rôle et importance du conseil en amont)**

Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Si c'est pour un service supplémentaire attendu de l'agriculture dans ce cas on est dans le service rendu qui doit intégrer le revenu donc pas toujours possible Le fait qu'en France par rapport au Québec on peut avoir des difficultés de transposition ? Ce type de gouvernance est-il dans la culture française ? De plus la dimension intercommunale est obligatoire dans cette approche et aujourd'hui nous sommes encore au système communal Risque : Le point « * » ci-contre parfois mal avec élus ou certains acteurs en matière de PLU et peut bloquer le système .	Renforcer le volet prévu dans les SCOT du porter à connaissance pour développer une véritable gouvernance digne de ce nom agricole et naturelle Exemple du Pays d'Arles (le SCOT n'a pas encore su intégrer cette dimension) Faire toucher du doigt par méthode de développement du projet « PLU » et d'animation, le rôle des atouts que revêtent biodiversité, nature et agriculture dans une dimension intercommunale. * Intégration dans le processus de mise en œuvre de ce levier d'action des scientifiques ayant travaillé sur les propositions permettant plus de conseils et d'accompagnement pour intégration de la biodiversité dans les pratiques et les modes de culture avec confrontation constructive aux problématiques de terrain.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Agriculture

Exemple de détail :

Rubrique : Foncier agricole et biodiversité

■ Levier d'action : Animation foncière favorisant la biodiversité

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?

3 niveaux complémentaires

Niveau 1 : Animation foncière (mise en place de techniciens sur des zones spécifiques, ayant vocation à rencontrer les propriétaires). Production d'une concertation locale et d'un document informatif sur la qualité des parcelles qui permettra de légitimer un cahier des charges Biodiversité/TVB. Explique dans quelle logique il s'inscrit (intégrant qualité des sols)

Niveau 2 : Outil de préemption visant les espaces naturels non forestiers (sauf boisé d'une superficie inférieure à 4 ha) pour espaces à vocation agricoles.

Pour motifs environnementaux de la SAFER qui peut être motivé soit par les PN ou PNR ou DREAL .. = à décliner : Qualité des sols, agriculture plutôt de type bio, respect de compatibilité des systèmes de production, agencement spatial du parcellaire cohérent. + Négociation avec le Conseil général au titre des ENS . Avec rapprochement CG et SAFER pour plus de cohérence.

(A vérifier !! Si SAFER peut utiliser cet outil sans vocation agri ?).

Autres outils fonciers à mobiliser et croiser : Conservatoires du Littoral et CREN (CEEP) + outil Caisse des dépôts CDC Biodiversité..

Exemple donné par la SAFER et partagé: si le but est de protéger un certain type de biodiversité, cela est précisé dans un cahier des charges qui peut être très précis (type modalités de récoltes ...). Le donneur d'ordre est généralement la collectivité qui demande la préemption.

Ensuite, soit elle acquiert le terrain (avec bail environnemental) soit est réalisé (orientation de l'achat) le choix d'un agriculteur Bio par exemple

Si l'agriculteur ne respecte pas le cahier des charges, le bien peut être racheté par la SAFER : Prix défalqué de la remise en état ou à niveau. C'est une clause résolutoire , car la vente est sous conditions.

Niveau 3 : Conventions de Mise à dispositions. Maxi 2 de 6 ans. Permet d'éviter les Baux ruraux. Idem avec possibilité de cahier des charges.

Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?

Exemple à Tourves : SAFER sollicitée par la commune. 600 ha de friches. SAFER a sollicité les propriétaires Nbre 700, et 150 réponses. Au final 14 Ha remis en culture avec 3 agriculteurs

Exemple Pays des Sorgues (Le Thor) : Une charte Bio va être signée avec la mairie et la SAFER a mis en place une animation pour installer des agriculteurs Bio.

Régulièrement quand on parle d'animation foncière, il est dit que cela ne sert à rien. Or, concrètement, on constate que dès qu'il y a projet dynamique cela fonctionne et que la remise en culture est possible.

Auzet : réorganisation foncière communale réalisée et efficiente.

Exemple concret pour démontrer que le volet financier n'est pas un point de blocage : Tourves

Autre exemple : restauration des terrains incendiés dans les Alpilles .

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Agriculture

Exemple de détail :

Rubrique : Foncier agricole et biodiversité

■ Levier d'action : Animation foncière favorisant la biodiversité

Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Question de compétences : bien cibler les opérateurs concernés et les doter des outils opérationnels leur permettant d'agir Point de rupture identifié : le manque de confiance en l'agriculture (exemples de blocages rencontrés souvent sur l'agriculture en zone périurbaine) Difficulté d'accéder à la légitimité de l'action : traduction concrète, passer par la réalisation d'exemples sur le terrain (sinon cela ne fonctionne pas) Volet financier ? Non ne tient pas cf ex de Tourves et (mais sans volet environnement à ce jour) la CCRAD dans le nord du département 13... Le caractère trop technico centré de la démarche !	Il faut des élus qui y croient, non résignés par rapport à la situation présente et là cela fonctionne nombreux exemples : Auzet dans région de Digne). Le prix du foncier (notamment dans les zones où étalement urbain) Intégration dans le processus de mise en œuvre de ce levier d'action des scientifiques ayant travaillé sur les propositions permettant plus d'intégration de la biodiversité dans les pratiques et les modes de culture <u>Fondamental : Intégrer la dimension sociale dans l'animation en plus du technique.</u>

Politique publique : Eau et milieux aquatiques

Rubrique : Protection de la ressource en eau par une stratégie d'allocation

- **Levier d'action : Priorisation de l'allocation des ressources en eau (gouvernance de l'eau)**
 - Améliorer les dispositifs de concertation existants (type SAGE, périmètre d'irrigation), dont l'objectif est de partager l'allocation prioritaire des ressources, pour anticiper avec l'ensemble des partenaires et non plus agir simplement au travers de mesures d'urgences
- **Levier d'action : Abaissement des seuils de débit d'autorisation des forages**
 - Le problème doit se traiter au niveau des communes. Besoin donc de sensibilisation des communes afin qu'elles informent les habitants
 - Actions de police de l'eau plus fermes
- **Levier d'action : Renforcement des solidarités sociales et écologiques**
 - Parce que le lien est insuffisant entre la gouvernance de l'eau et la gouvernance de l'aménagement du territoire (les questions de l'eau arrivent après la planification de l'aménagement), il est nécessaire de mettre en place un levier gouvernance et de coordination : gouvernance adaptée à chaque échelle (du local au régional) entre les territoires de vie et les territoires de gestion de l'eau, ce qui doit passer par une évolution législative

Rubrique : Prendre en compte la gestion des poissons migrateurs

- **Levier d'action : Rendre franchissables les ouvrages et les tronçons de rivières entre les ouvrages en veillant aux contraintes génétiques (positives comme négatives)**
 - Prévoir et financer des aménagements qui permettent aux poissons de franchir les obstacles

Rubrique : Elargir la TVB à la Trame Bleue Marine

- **Levier d'action : Etablissement d'une continuité de gestion entre continent et mer**
 - Approche type de GIZC
 - Coordination des instances et des administrations à l'interface terre / mer

Rubrique : Généraliser les études d'incidence

- **Levier d'action : Elargissement à l'ensemble de la problématique biodiversité les études d'incidence lors de la création de nouveaux ouvrages hydrauliques**
 - C'est surtout le contenu de l'étude d'incidence qu'il faut revoir en formulant mieux les attentes, notamment en termes de biodiversité, et pas seulement en termes de quantité et de qualité de l'eau

Rubrique : Définir une politique de gestion durable des lits majeurs

- **Levier d'action : Respecter les zones naturelles d'expansion de crues (limiter l'urbanisation notamment)**
 - Définir des ZEC (Zones d'Expansion de Crues) à l'échelle des bassins versants
 - Mettre en œuvre des programmes de gestion et d'acquisition intégrant la biodiversité

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Eau et milieux aquatiques

Exemple de détail :

Rubrique : Protection de la ressource en eau par une stratégie d'allocation

- **Levier d'action : Renforcement des solidarités sociales et écologiques**

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?	Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?
A l'échelle du bassin Rhône Méditerranée : <u>Principe</u> : la notion de solidarité peut s'appuyer sur un mécanisme financier en tenant compte des volumes prélevés dans les territoires ruraux pour les territoires très urbains Un levier <u>tarifaire</u> <u>existe</u> : redevance d'autant plus élevée que la pression est forte et qui est mutualisée et redistribuée sous forme de subvention pour des actions en faveur du milieu, par l'Agence de l'eau. Un levier <u>gouvernance</u> à développer : mise en place d'une gouvernance au niveau adapté à chaque échelle (du local au régional) entre les territoires de vie et les territoires de gestion de l'eau, ce qui doit passer par une évolution législative	Déjà des retours par le biais de l'<u>Agence de l'eau</u> : financement de l'assainissement, de stations d'épuration, de postes de chargés de mission, le portage de démarches partenariales à l'échelle des bassins A l'échelle de la région, le <u>Conseil Régional</u> a lancé une démarche : SOURSE (Schéma d'orientation pour une utilisation rationnelle et solidaire de l'eau) <u>Bassin du Verdon</u> : financement des communes pour rénovation de station d'épuration.
Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Le lien est insuffisant entre la gouvernance de l'eau et la gouvernance de l'aménagement du territoire (les questions de l'eau arrivent après la planification de l'aménagement) La tarification ne permet pas aux gens de se faire une idée de la valeur de l'eau La solidarité passe par la compréhension des enjeux par les acteurs et donc par l'animation de la politique de l'eau	Les solidarités ne font pas qu'appel à la relation amont aval, mais aussi « au sein » de l'aval ou de l'amont.

Politique publique : Protection de la Nature et Forêt

Préambule : Avoir une approche spatialisée du fonctionnement écologique

- **Levier d'action : Concevoir un aménagement du territoire intégrant les notions de flux et de fonctionnement écologique**
 - S'appuyer sur les principes de l'écologie des paysages dans les aménagements

Rubrique : Identifier les espaces TVB et les indexer dans les documents d'urbanisme (Tvb i.e comme les zones inondables)

- **Levier d'action : Caractérisation et hiérarchisation des terrains en fonction de leurs intérêts pour la trame verte et bleue**
 - Cf. Urbanisme et aménagement du territoire
 - Mobiliser les études et les inventaires permettant de diagnostiquer le potentiel écologique de cet espace

Rubrique : Intégrer la biodiversité et la trame verte et bleue dans un projet de territoire

- **Levier d'action : S'appuyer sur les démarches territoriales de projet**
 - Conduire des actions expérimentales et reproductibles à partir des espaces protégés ou des collectivités compétentes pour étendre la réflexion à l'espace régional

Rubrique : Renforcer la compatibilité environnementale des activités de pleine nature

- **Levier d'action : Encadrement des activités touristiques et sportives en milieu fragile**
 - Structurer et organiser les pratiques

Rubrique : Favoriser l'ingénierie écologique pour l'aménagement, le maintien et la restauration des ECN

- **Levier d'action : Lutte contre l'artificialisation et recherche des solutions alternatives dans la réalisation et l'entretien des aménagements**
 - Intégration du génie écologique dans les cahiers des charges des commandes publiques

Rubrique : Généraliser la protection des ripisylves

- **Levier d'action : Mise en protection règlementaire des ripisylves dans les documents d'urbanisme (EBC : existants ou à créer)**

Rubrique : Politique Forêt

- **Levier d'action : Prise en compte de la biodiversité dans les pratiques forestières (filières énergétiques, bois d'œuvre) et formalisation dans les plans d'aménagement forestier**
- **Levier d'action : Prise en compte de la biodiversité et de ses fonctionnalités dans la conception et la révision des PIDAF et des PDFCI**

Rubrique : Mettre en cohérence la gestion cynégétique et la gestion de l'espace

- **Levier d'action : Adapter les plans de chasse**
- **Levier d'action : Adapter la gestion des territoires de chasse**

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Protection de la Nature et Forêt

Exemple de détail :

Rubrique : Généraliser la protection des ripisylves

- **Levier d'action : Mise en protection réglementaire des ripisylves dans les documents d'urbanisme (EBC : existants ou à créer)**
- NB : cet outil est proposé dans une logique adaptée au territoire et à relier avec la gouvernance des PLU

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?	Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?
Généraliser la politique des espaces boisés classés (EBC) dans les documents d'urbanisme Adapter la politique des EBC Favoriser le code forestier et environnement Garder la dynamique végétale par une gestion adaptée Favoriser la gestion conjointe et coordonnée des espaces boisés	Expériences réussies « <u>d'ASL paysagères</u> » : regroupement de petits propriétaires (CRPF) Expérience de plans simples de <u>gestion coordonnées</u> pour la grande propriété
Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Manque de souplesse de l'outil EBC Moyens de gestions et d'accompagnements nécessaires limités (financements)	Favoriser la mise en œuvre d'outils de gestion type ASL forestière ou paysagère Mutualiser la gestion à l'échelle d'une rivière ou d'un bassin versant Animation, information indispensable

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Transports et Infrastructures linéaires

Rubrique : Calage initial

- **Levier d'action : Faire évoluer les études milieu naturel à toutes les étapes d'un projet (élaboration, réalisation et exploitation d'un ouvrage) en intégrant la dimension fonctionnelle de la biodiversité**
 - Ce levier d'action doit concerner l'ensemble des études milieu naturel à toutes les étapes d'un projet, avec un zoom spécifique porté sur les études amont (base de la pyramide). L'étude d'impact est la conclusion d'un processus où l'on va apprécier des enjeux de plus en plus précis en fonction de l'échelle.
- **Levier d'action : Travailler sur les articles règlementaires du CE au niveau local (Articles L 371-2 et 371-3 grandes infrastructures du CE)**
 - Retravailler la rédaction de ces deux articles qui est pour le moins ambiguë
 - Proposition : 371-2 : « remplacer « compatible » par « cohérente »
 - Proposition : 371-3 : « toutes les infrastructures, de niveau national et local, doivent être compatibles avec le schéma régional de cohérence écologique »
- **Levier d'action : Encourager les aménageurs à se mettre autour de la table et animer un réseau pour optimiser l'utilisation de l'espace disponible et limiter les effets de coupure, en mutualisant autant que possible des couloirs d'infrastructures.**
- **Levier d'action : Constituer un groupe de compétences transversales, force de proposition, pour communiquer notamment auprès des décideurs et grands aménageurs - Diffuser, informer, partager**
 - Un groupe de communication et d'animation « Transport et Infrastructures linéaires » mis en œuvre dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique : une émanation du SRCE, pour son suivi, sa mise en œuvre, sa dynamique
 - Un groupe TVB « Transport et infrastructures linéaires » au niveau régional pour informer, partager des expériences, évaluer, réaliser des bilans
 - Participants de ce groupe : grands gestionnaires de réseau, scientifiques, Etat, collectivités, associations (dont usagers des infrastructures)
 - Et après 2012 : un animateur TVB « Transport et infrastructures linéaires » régional

Rubrique : Réalisation des ouvrages

- **Levier d'action : Développer des plans de restauration des continuités écologiques par les maîtres d'ouvrage**
 - De manière combinée multi-réseaux et sur des zones à enjeux :
 - Dresser un état des lieux des connectivités existantes ou disparues du fait des infrastructures existantes (en identifiant les effets positifs comme négatifs de ces infrastructures sur les connectivités fonctionnelles)
 - Mettre en place des mesures de restauration (construction d'ouvrage ou gestion)
 - Etat des lieux et inventaire des points de rupture à conduire en préalable (ou en parallèle) avec l'établissement du schéma régional de cohérence écologique et y intégrer ces résultats

Rubrique : Gestion des ouvrages

- **Levier d'action : Promouvoir la gestion différenciée des emprises et des bandes de servitude des infrastructures**
 - Préambule : Des guides existent sur la gestion différenciée des dépendances vertes mais la question reste l'application des ces préconisations.
 - Concrètement, pour mettre en œuvre ce levier d'action :
 - Identifier les secteurs à enjeux nécessitant une gestion spécifique au regard des connectivités fonctionnelles
 - Mettre en place un plan de gestion des dépendances (diagnostic, modalités d'entretien, cahier des charges, budget) pour les infrastructures nouvelles comme existantes
 - Assurer la continuité entre les engagements du maître d'ouvrage et leur mise en œuvre par le gestionnaire

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Transports et Infrastructures linéaires

Exemple de détail :

Rubrique : **Calage initial**

- **Levier d'action : Faire évoluer les études milieu naturel à toutes les étapes d'un projet (élaboration, réalisation et exploitation d'un ouvrage) en intégrant la dimension fonctionnelle de la biodiversité**

Comment concrètement ce levier d'action peut-il être mis en œuvre de manière opérationnelle ?	Existe-t-il une expérience concrète dans la région permettant d'illustrer ce levier d'action ?
NB : ce levier d'action doit concerner l'ensemble des études milieu naturel à toutes les étapes d'un projet, avec un zoom spécifique porté sur les études amont (base de la pyramide). L'étude d'impact est la conclusion d'un processus où l'on va apprécier des enjeux de plus en plus précis en fonction de l'échelle. Afin de pouvoir intégrer l'approche connectivités fonctionnelles : C'est le pré-diagnostic qui doit permettre d'identifier les enjeux de protection de la biodiversité (habitats / espèces et en liaison avec l'approche connectivités fonctionnelles), autant que nécessaire (maître d'ouvrage / autorité environnementale). C'est ce pré diagnostic qui doit être systématique pour les projets neufs. Ce pré-diagnostic doit être une aide à la décision en terme d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts sur la trame verte et bleue Par la mise à disposition aux maîtres d'ouvrage d'une cartographie qualifiée des continuités écologiques sur la région, et au-delà d'une cartographie, capitaliser et mutualiser la connaissance existante, sans chercher à tout inventorier, et en gardant à l'esprit la dynamique spatiale et temporelle Créer un Comité de suivi pour la mise en œuvre de nouveaux gros projets structurants (gouvernance des projets) Adapter le périmètre de l'étude d'impact à l'aire d'influence du projet, en prenant en compte la fonctionnalité	Système électrique Haute Durance Canalisation de transport de gaz naturel Artère de Crau (GRT) Contournement autoroutier d'Arles (A 54) en tant qu'exemple notamment sur la gouvernance

Document : Les résultats du projet

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre

Politique publique : Transports et Infrastructures linéaires

Exemple de détail :

Rubrique : **Calage initial**

- **Levier d'action** : **Faire évoluer les études milieu naturel à toutes les étapes d'un projet (élaboration, réalisation et exploitation d'un ouvrage) en intégrant la dimension fonctionnelle de la biodiversité**

Identifiez-vous un point de rupture en terme de faisabilité et comment y répondre ?	Identifiez-vous un point permettant de favoriser ou d'accélérer la mise en œuvre ?
Absence de méthodologie suffisamment partagée et/ou validée à ce jour D'où l'intérêt entre autres de la gouvernance : établir une bonne gouvernance des projets (chronologie du projet entre le technicien et le politique et temps nécessaire aux réalisations des pré-diagnostic) Capacité des maîtres d'ouvrage à établir un « bon » cahier des charges et jusqu'où. Compétence des cabinets d'étude sur les inventaires statiques mais peu (voire très peu) sur l'approche connectivité fonctionnelle en vision dynamique : Nécessité d'un cahier des charges précis. Notion de progressivité des études en fonction de l'échelle : chaque étape à son importance Incompatibilité d'un démarrage d'un projet tôt dans le temps avec la confidentialité d'un projet pour un client privé (GRT / RTE) / incompatibilité temps du projet et temps commercial / Pré-diagnostic réalisé en « masqué » mais l'exercice a de fait ses limites Veiller à la cohérence entre les différents projets d'aménagement (écopont versus urbanisation)	Les maîtres d'ouvrage ont besoin d'aide et d'appui méthodologique : cahier des charges sur le pré-diagnostic, méthodologie Ceci est également valable pour les cabinets d'étude Elaborer un guide méthodologique pour intégrer la démarche TVB dans la conception du projet dès les premières étapes de la conception du projet Mettre en place des formations pour le bureau d'étude (passer de la dimension « composition de la biodiversité » à la dimension « structure de la biodiversité ») Outil méthodologique DREAL mis en ligne : « évaluer la fragmentation des milieux naturels » / « diagnostiquer les continuités écologiques à l'échelle d'un SCOT » Journées d'études maître d'ouvrage / cabinets d'étude Développer de l'appui méthodologique plus que de nouvelles réglementations Utiliser les infrastructures linéaires comme une opportunité pour favoriser la biodiversité

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles

Idée clé des résultats du projet : si les outils existent, la question de l'adaptation, des politiques publiques actuelles aux enjeux de biodiversité ressort fortement. La biodiversité, un fondement de projet de société qui intéresse toutes les politiques publiques

- **Passer du sectoriel au transversal** : en intégrant dès l'amont et tout au long des projets et des démarches l'enjeu biodiversité dans toutes les politiques publiques
- **La cohérence des choix** et des schémas régionaux (énergie, eau, développement économique...) reste à créer, en ciblant dans chaque choix un préalable, une posture qui appréhende l'enjeu Biodiversité comme on appréhenderait l'enjeu santé avant de mettre un nouvel aliment sur le marché
- Réaliser systématiquement **un exercice de projection**, en croisant les différentes politiques publiques et les choix qui en découlent. Développer la coordination et les passerelles entre services, entre directions de l'Etat, des collectivités et même d'organismes privés ou publics
- **Assurer la continuité des processus** malgré une disparité d'acteurs ou d'objectifs en travaillant à l'échelle de territoires plus pertinents, dépassant les limites administratives (exemple cartographies littoral, arrière littoral, zone alpine ...)
- **Penser solidarité écologique** en appréhendant les impacts potentiels des actions et des choix de politiques publiques en décloisonnant l'appréhension de la biodiversité. Elle ne dépend plus seulement d'une direction « nature » ou « environnement », elle devient partie intégrante de chaque action (exemple : philosophies des chartes de PNR et PN)
- **Biodiversité compatible** ... un projet transversal à imaginer où chaque acteur peut être invité à se mobiliser de manière inventive volontaire et non culpabilisante. Pour faire bouger les lignes, encourager les effets leviers dans toutes les politiques publiques, c'est avant tout les forces de propositions et d'adaptation qu'il s'agit de favoriser. Sortir de cartographies qui s'imposent comme « opposables » pour passer à un cadre d'orientation qui laisse libre cours aux potentialités locales de répondre à des enjeux régionaux, nationaux et internationaux.

Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue

La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles

- S'appuyer sur une nouvelle stratégie nationale de la biodiversité qui permet de faire sortir la biodiversité du monde des experts pour toucher chaque acteur, chaque action, chaque politique. C'est un enjeu de gouvernance sur un objectif commun qui interroge la place de l'homme dans la nature et le rôle que joue le monde du vivant pour garantir la place de l'homme
- S'appuyer sur le cadre de vie, notion transversale de politique publique déjà connue. Les élus (groupe réuni le 4 décembre 2009 sur la base des travaux du groupe général et interview ciblées de plusieurs élus Députés, Maires, zones rurales, zones urbaines, ...) ont privilégié cette approche qui semble déterminante car positive.
- Sortir de la contrainte, créer une dynamique qui favorise l'implication, la responsabilité de protéger la vie pour le bien des hommes et de la planète de manière liée.
- Créer un projet transversal de politique publique « Biodiversité compatible » qui se formaliserait notamment dans la mise en œuvre de Trames Vertes et Bleues interrogeant et impliquant non plus les services environnement des collectivités, mais tous les services. « L'homme se découvre devant l'obstacle » (St Exupéry)
- Rechercher le bon état écologique et la fonctionnalité des habitats tout en conservant une approche dynamique (adaptation aux activités humaines, au changement climatique...)
- Identifier les facteurs de pression qui s'exercent sur la biodiversité pour les réduire et si possible les inverser (créer ou restaurer de nouveaux espaces de vie)
- Développer des moyens d'éducation, de sensibilisation, de formation et de communication adaptés pour mobiliser tous les acteurs d'un territoire (exemple des démarches régionales d'éducation à l'environnement et au développement durable)
- Assurer une animation permanente de la démarche par la mise en place d'une équipe dédiée et développer une gouvernance partagée auprès des principaux acteurs des politiques publiques en amont et aval.

Les résultats du projet :

- **Pilotage et animation spécifiques** (analyse critique du 3ème document)
 - Mise en garde
 - Méthodes employées (maître d'ouvrage, partenaires, ...)
 - Bénéfices
- **Partage des concepts et définition de la trame verte et bleue**
 - Notions de biodiversité
 - Notions de continuités écologiques
 - Diagnostic territorial et approche cartographique
 - Utilité d'une trame verte et bleue
 - Vision d'une trame verte et bleue
- **Acceptabilité et faisabilité d'une politique de trame verte et bleue**
 - Leviers d'actions proposés (outils existants pour l'essentiel) et éléments favorisant la mise en œuvre
 - La question de l'adaptabilité des politiques publiques actuelles
- **Annexe** : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

Annexe : les méthodes du diagnostic territorial et les cartographies

Retour sur les méthodes du diagnostic territorial et présentation des cartographies :

Dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue PACA engagé par les 5 Parcs naturels régionaux de PACA, l'Agence Régionale Pour l'Environnement, en tant qu'animateur du pôle environnement du Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE), a été identifiée au sein de la cellule d'appui technique comme responsable de la plateforme cartographique de données. Elle a effectué un accompagnement technique et méthodologique du projet.

Ce rôle a permis d'alimenter le projet en données et informations géo localisées et fournir au groupe général les éléments nécessaires à sa réflexion et son positionnement.

Au sein de la cellule d'appui technique (CAT) du projet, un groupe de travail composé d'experts et de géomaticiens s'est réuni à plusieurs reprises afin de présenter un état des lieux issu de l'occupation du sol sur le territoire régional. Cet état des lieux a permis de valider une définition partagée de la trame verte et bleue en Provence Alpes Côte d'Azur et de visualiser les enjeux sur le territoire.

Dans un premier temps, une série d'analyses à partir de l'occupation du sol régionale a permis d'illustrer l'état des lieux régional en visualisant la fragmentation et l'évolution des milieux (production de cartes illustratives de la connectivité et de la fragmentation à l'échelle régionale, des ruptures et des connexions de la trame bleue etc.)

Puis, l'occupation du sol a été confrontée aux pressions identifiées (démographie, urbanisation / mitage, infrastructures), l'objectif étant de quantifier et localiser les pressions pesant sur les milieux.

L'état des lieux se faisant à l'échelle régionale, la base de travail qui a été retenue est l'occupation du sol 2006 en Provence Alpes Côte d'Azur mis en œuvre par le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE PACA)